



LIVRET DE PRÉSENTATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
2019

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL DU PAYS DE
GUINGAMP



Parce que l'avenir se prépare aujourd'hui et ensemble, le Conseil de Développement Territorial du Pays de Guingamp vous invite à rejoindre ses réflexions et ses travaux.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP
1 PLACE DU CHAMP AU ROY
22200 GUINGAMP

CDD@PAYSDEGUINGAMP.COM TÉL: 02.96.40.05.20



SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
A. CONSEILS DE DEVELOPPEMENT ET POLES D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL – LOI MAPAM	4
B. CONSEILS DE DEVELOPPEMENT ET ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE – LOI NOTRe	4
C. SE POSITIONNER EN TANT QUE BENEVOLE DANS LES PROJETS PORTES PAR LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	5
RAPPORT MORAL	6
RAPPORT D'ACTIVITE 2018	8
A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	8
1. ANIMATION DES INSTANCES DE DECISION.....	8
2. PARTICIPATION AUX INSTANCES DU PETR DU PAYS DE GUINGAMP	10
3. COMMUNICATION ET MISE EN LUMIERE DES ACTIONS DE L'ASSOCIATION	10
B. ACTIONS SUR LE TERRITOIRE	11
1. SECONDE PHASE « ET SI ON DONNAIT LA PAROLE AUX JEUNES ? »	11
2. PARTICIPATION À LA RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE – SCOT DU PAYS DE GUINGAMP	12
3. ACCOMPAGNEMENT DES DÉMARCHES DE CONTRACTUALISATION DU PETR – PAYS DE GUINGAMP	12
4. LES IMPACTS ÉCONOMIQUES DE LA LIGNE « BRETAGNE GRANDE VITESSE » ET LE PROJET GARE SUD	13
5. LA MISE A JOUR DU GUIDE DES SERVICES À LA POPULATION SUR LE PAYS DE GUINGAMP	13
6. COOPÉRER AVEC LES AUTRES STRUCTURES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	14
PROGRAMME 2019	15
A. ANIMATION DE LA STRUCTURE ASSOCIATIVE	15
1. FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN DE L'ASSOCIATION	15
2. MISE EN ŒUVRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ASSOCIATION ET ORGANISATION DE SON FONCTIONNEMENT	16
3. AMELIORER LA COMMUNICATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	18
B. ACTIONS SUR LE TERRITOIRE	20
1. ETRE FORCE DE PROPOSITION EN OUTILS ET REFLEXIONS PROSPECTIVES	20
2. DONNER LA PAROLE, ASSURER LA CONTRIBUTION DE LA SOCIETE CIVILE	24
3. ANIMER LA SOCIETE CIVILE POUR UNE PARTICIPATION ACTIVE A L'EVOLUTION DU TERRITOIRE.....	26
ANNEXES	30
1. ANNEXE 1 – COMPOSITION 2018 DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP	30
2. ANNEXE 2 – SYNTHÈSE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP	31
3. ANNEXE 3 – COMPTABILITÉ SOCIÉTALE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP	35
4. ANNEXE 4 – MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS 2018 DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP /// ANIMATION GÉNÉRALE ET COORDINATION – 1 ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)	36
5. ANNEXE 5 – BUDGET PREVISIONNEL 2019 /// ANIMATION GÉNÉRALE ET COORDINATION – 1 ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN.....	37
6. ANNEXE 6 – COUVERTURE MÉDIATIQUE 2018 DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP.....	38

INTRODUCTION

RAPPEL DES MISSIONS D'UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT AU REGARD DE LA LOI

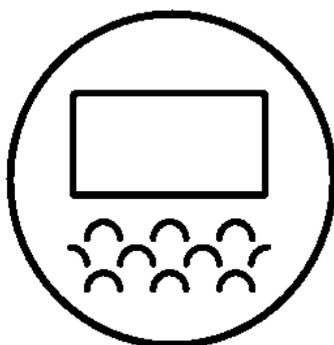
A. CONSEILS DE DEVELOPPEMENT ET POLES D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL – LOI MAPAM

Un conseil de développement territorial réunit **les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du pôle d'équilibre territorial et rural**. Il est consulté sur les principales orientations du comité syndical du pôle et peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial. Le rapport annuel d'activité établi par le conseil de développement fait l'objet d'un débat devant le conseil syndical du pôle d'équilibre territorial et rural. Les modalités de fonctionnement du conseil de développement sont déterminées par les statuts du pôle d'équilibre territorial et rural.



B. CONSEILS DE DEVELOPPEMENT ET ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE – LOI NOTRe

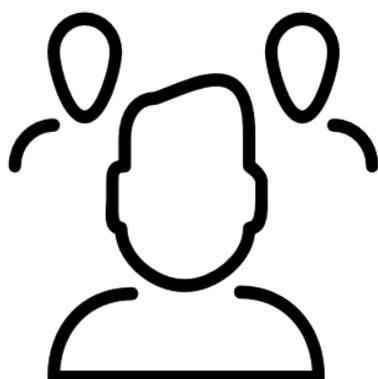
Un **conseil de développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants**. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public. Par délibérations de leurs organes délibérants, des établissements publics contigus peuvent décider de créer et d'organiser un conseil de développement commun compétent pour l'ensemble de leurs périmètres.



La composition du conseil de développement est déterminée par délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale. Les conseillers communautaires ou métropolitains ne peuvent être membres du conseil de développement. Les fonctions de membre du conseil de développement ne sont pas rémunérées.

Le conseil de développement s'organise librement. L'établissement public de coopération intercommunale veille aux conditions du bon exercice de ses missions. Le conseil de développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale. **Il peut donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre.** Le conseil de développement établit un rapport d'activité, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

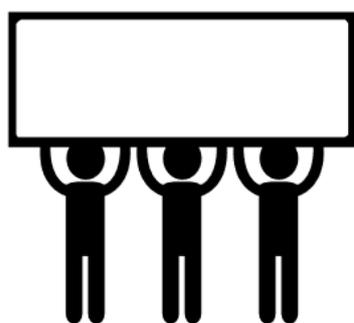
C. SE POSITIONNER EN TANT QUE BENEVOLE DANS LES PROJETS PORTES PAR LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT



Dans une association, l'investissement des membres est une condition fondamentale de l'action.

Afin de pouvoir calibrer l'activité de l'année 2019, il est indispensable de connaître le degré d'investissement souhaité par les membres du Conseil de développement. Pour cela, il vous est proposé de vous positionner sur les fiches action qui sont présentées dans ce document. Vous pouvez souhaiter être :

- ❖ **Pilote** : vous souhaitez être un acteur central du projet, participer activement à sa conduite et vous disposez de temps pour le mener à bien en collaboration avec les membres impliqués. Vous souhaitez vous investir dans la réalisation de tâches nécessaires à l'opération.
- ❖ **Membre impliqué** : vous souhaitez participer activement et régulièrement à la réalisation d'une fiche action. Vous êtes relativement disponible pour porter des tâches précises dans l'organisation de l'action mais ne souhaitez pas en assurer la conduite.
- ❖ **Membre associé** : vous souhaitez être informé de l'action et participer ponctuellement aux travaux. Vous n'avez que très peu de disponibilité.



Exemples de groupe de travail :

1 ou 2 Pilote(s)	3 ou 4 Membres impliqués	15 Membres associés
----	----	----

- Les chiffres font référence au nombre de personnes nécessaires pour un bon fonctionnement de l'action.
- La notion de « **Groupe projet autonome** » recouvre l'idée d'une conduite assurée par les **membres directement**, l'animatrice n'intervenant qu'en soutien ponctuel technique.
- **Il y a aujourd'hui plus de projets proposés que ce que permet un ETP d'animation.** Ce premier travail d'identification des volontaires doit permettre de sélectionner les projets les plus mobilisateurs pour préciser le programme d'actions le plus réaliste possible.

RAPPORT MORAL

« Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les citoyens de territoire,
Mesdames, Messieurs les membres du conseil de développement
Mesdames, Messieurs,

Je souhaite remercier le Président Philippe LE GOUX de nous accueillir dans le charmant site à caractère superbement rénové du « Petit Echo de La Mode » dans le centre de la commune de Châtelaudren, situé sur le territoire de Leff Armor Communauté.

Me voici à présider ma dernière Assemblée Générale du Conseil de Développement Territorial du Pays de Guingamp, après avoir exercé ce mandat près de six ans et beaucoup d'appréhension dans sa mise en place. **Un mandat c'est bien, mais il faut être dans une démarche permanente du renouvellement de nos membres afin d'apporter des ressources nouvelles à travailler sur les projets.**

En ce début de cette Assemblée, je souhaite renouveler mes remerciements à Mounia OUALHAJ, l'animatrice de notre structure, pour sa compétence et sa gentillesse qui font merveille. Ceci, suite au départ de Sophie SZYMKOWIAK, elle s'est fortement investie dans l'animation et le fonctionnement de notre structure, et cela, depuis janvier 2018.

L'exercice de l'année 2018 aura été très soutenu au regard du rapport d'activité, avec le renforcement du portage des projets par des membres du Conseil de développement et la prise en charge de certains dossiers. Cette démarche aura permis d'élargir les débats afin d'entraîner une plus grande dynamique auprès de l'ensemble de nos membres.

La jeunesse nous a fortement mobilisé durant cette dernière période avec **la seconde phase du projet « Et si on donnait la parole aux jeunes ? »**. L'idée était de permettre aux jeunes participants de s'exprimer, de se mobiliser sur des sujets qu'ils ont eux-mêmes choisis, ceci dans le cadre du projet de construction des territoires du Pays de Guingamp que sont Guingamp-Paimpol-Agglomération, Leff-Armor-Communauté et évidemment l'île de Bréhat.

De plus, plusieurs **nouvelles thématiques devront nous mobiliser** sur la période de fin du mandat électoral des collectivités communales :

- La négociation de la nouvelle contractualisation avec la Région et les territoires sera un atout majeur sur le plan du développement économique et l'aménagement de nos territoires.
- Une réflexion devra être prise sur l'évolution de l'organisation de notre structure, et cela, face à la prise en charge de l'ensemble des compétences par les EPCI, ce qui remettrait en cause l'avenir des Pays (PETR).
- Plusieurs réflexions sur des sujets d'actualité, et non des moindres, seront au cœur des débats avec les transitions écologiques et environnementales. L'anticipation permettra de mieux appréhender ces thèmes, pour ne subir les conséquences que nous voyons déjà se pointer à l'horizon.

Je ne peux terminer ce rapport sans évoquer la crise sociétale et morale, que traverse notre pays depuis plusieurs mois. Cette situation devient extrêmement préoccupante par la montée inexorable de la haine et de la violence, que nous devons condamner fermement.

Il est clair que rien ne pourra se construire sans les citoyens, dans nos territoires, dans notre hexagone. **La co-construction doit être un engagement fort pour que la participation de tous soit une réalité.**

Remercier également tous nos partenaires, bien sûr les élus du Pays pour la qualité de leur écoute, en particulier le Président Yvon LE MOIGNE, qui a facilité les échanges et conforter la place de la société civile. Je souhaite également remercier les élus du territoire, de la Région Bretagne, et l'ensemble des services qui s'y attachent.

Je voudrais aussi mettre en relief **la qualité des travaux et échanges menés au sein de la coordination du réseau des 21 conseils de développement bretons**, ainsi que notre excellente relation avec les membres du CESER.

L'échelle « territoire » correspond à un bassin de vie, à des usages, à des habitudes où les acteurs locaux et régionaux devront se retrouver pour rassembler toutes les forces vives et les richesses des territoires pour être force de proposition. Avec un objectif clair et partagé : **apporter notre pierre à la construction d'un avenir dynamique de nos territoires.**

Je souhaiterais enfin **saluer les membres du Conseil de Développement** pour leurs engagements, qui m'ont pendant des années, largement facilité la tâche pour donner la parole aux citoyens. »

Georges LE NORMAND,
Président du Conseil de Développement Territorial du Pays de Guingamp.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Le Normand', written in a cursive style.

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

1. ANIMATION DES INSTANCES DE DECISION

i. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

L'Assemblée Générale 2018 du Conseil de Développement Territorial du Pays de Guingamp s'est tenue le 12 avril 2018 à BOURBRIAC et a réuni près d'une quarantaine de personnes, parmi lesquels des membres et des élus du territoire. De nouveaux administrateurs ont été élus lors de cette Assemblée Générale :

- ❖ Christine CLEC'H, représentante de l'association CLCV – Association de consommateurs.
- ❖ Lucien FRANCOIS, retraité et personne qualifiée autour des questions de santé et de solidarité.
- ❖ Daniel FROHARD, représentant de l'ADESS Ouest Côtes d'Armor.

À l'image de la précédente édition, le format d'animation organisée en ateliers co-animés par les membres actifs, a été privilégié. Ce format favorise l'investissement actif des membres, en amont sur l'organisation de l'Assemblée générale, pendant l'Assemblée Générale sur l'animation des ateliers et a posteriori sur la production de ses conclusions et des pistes d'actions pour l'année à venir.

Les thèmes traités lors des trois ateliers-débats préfiguraient les travaux de l'année 2018 et avaient pour objet de permettre d'identifier les réflexions à mener.

Ils portaient sur :

- ✓ *La relation entre démocratie participative et démocratie représentative ;*
- ✓ *La mobilité dans le territoire / les pratiques de mobilité quotidiennes sur le territoire ;*
- ✓ *Handicap, aménagement et mobilité.*

LA SYNTHÈSE DES ATELIERS EST JOINTE EN ANNEXE 2.



Crédit Photos – CDTPG 2018



ii. CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018

Le Conseil d'Administration (CA) du Conseil de Développement Territorial du Pays de Guingamp s'est réuni à quatre reprises tout au long de l'année pour assurer la mise en œuvre du programme voté par l'Assemblée Générale.

Le fonctionnement de l'association en « groupes-projets », inscrite dans les statuts par un vote en Assemblée Générale extraordinaire en 2017, a permis d'amener une simplification dans la représentation et d'entraîner des dynamiques de travail plus fluides.

LA COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST JOINTE EN ANNEXE 1.

MEMBRES

En 2018, le Conseil de développement territorial du Pays de Guingamp (CDTPG) réunit 35 membres cotisants. Toutefois, il convient de noter que de nombreux acteurs participent aux réunions, travaux ou soirées-débats sans être adhérents de l'association. L'engagement des bénévoles sur l'animation générale s'est traduit en 2018 par un équivalent de 1034 heures, soit 16 560 €, une fois valorisées à 15€/h. Il s'agit très largement du travail du Bureau dans l'accompagnement quotidien de la salariée et le développement des relations aux décideurs locaux, puis de la participation des administrateurs au Conseil d'administration, et enfin de la présence de représentants aux Comités Uniques de programmation du Contrat de partenariat. **La mise en place de projets très concrets** (co-animation de l'Assemblée Générale, animation du projet « Et si on donnait la parole aux jeunes » et la participation aux événements Breizh COP) a également **permis un investissement plus soutenu de plusieurs membres** en 2018.

Il est à noter que l'investissement du Bureau est important dans le fonctionnement actuel et qu'il serait souhaitable d'élargir la base de bénévoles dans l'engagement, tant dans la gestion directe de la structure, que sur le portage des projets.

L'expérience de portage de projets directement par des membres volontaires avec un soutien logistique et méthodologique de la coordination n'a pas encore vraiment pris. **Cette piste serait intéressante à développer en 2019**, afin de mobiliser efficacement et de façon précise les compétences internes. Il s'agira ainsi d'explorer plus avant cette possibilité pour renforcer l'action du Conseil de développement.

ÉQUIPE PERMANENTE

Le poste d'animatrice-coordonnatrice du CDTPG a fait l'objet d'un recrutement sur l'année 2018 et **Mounia OUALHAJ** a repris les fonctions de **Sophie SZYMKOWIAK** à la date du 22 janvier 2018.

Le poste d'Animatrice Territoriale de Santé, occupé par **Amélie RABAUD**, a lui été est transféré au Pôle d'équilibre territorial et rural du pays de Guingamp (PETR) à partir du 1er janvier 2018. Le Conseil d'administration (CA) a voté ce transfert afin de sécuriser la mission et de la rapprocher des décideurs locaux, favorisant ainsi leur engagement sur la thématique. Le CA a tenu à saluer la qualité des travaux menés par les deux techniciennes à l'occasion de leur départ du Conseil de développement.

Le Conseil régional de Bretagne a renouvelé son soutien financier aux Conseils de développement de Pays et confirmé leur reconnaissance comme interlocuteur prioritaire sur les questions de contractualisation. Le poste de Coordination a donc été financé à 100 % par le Conseil régional et le PETR Pays de Guingamp, comme précédemment (**VOIR ANNEXE 4**).

2. PARTICIPATION AUX INSTANCES DU PETR DU PAYS DE GUINGAMP

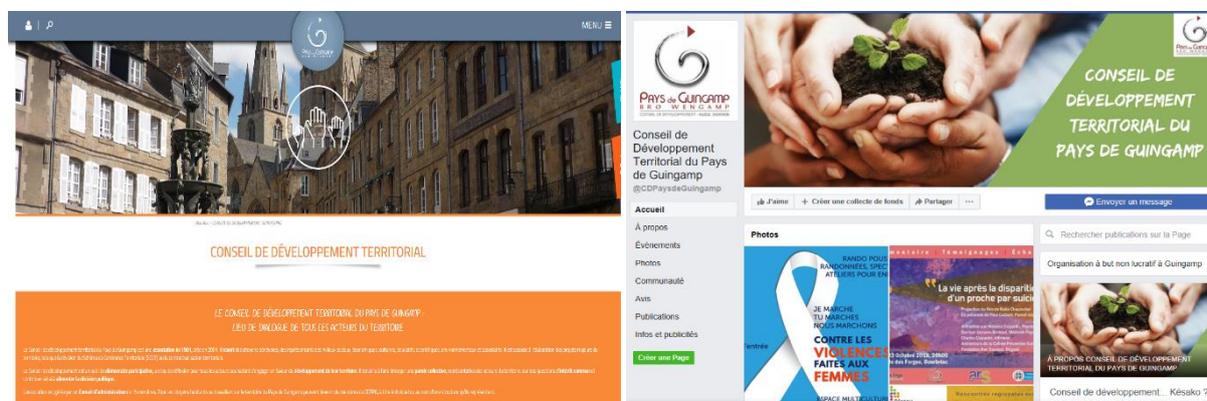
Ainsi que le prévoit la **convention avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Pays de Guingamp**, les membres désignés du Conseil de développement ont régulièrement participé aux instances du Pays, comités syndicaux et bureaux (uniquement le Président), contribuant ainsi à la qualité des échanges et à la co-construction des stratégies et actions.

Plusieurs dossiers du Conseil de développement ont été présentés et soumis à la discussion avec les élus dans ce cadre, ainsi que le prévoit la convention. La saisine du PETR portant sur la mobilisation de la parole des jeunes, dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) (voir Actions sur le territoire – Point 1) a été reconduite en 2018. La restitution a notamment mobilisé de nombreux élus du territoire.

Le Président du PETR – Pays de Guingamp, M Yvon LEMOIGNE, est également invité à participer au Conseil d'administration du Conseil de développement. Il est systématiquement informé de l'ordre du jour et du relevé de décision.

3. COMMUNICATION ET MISE EN LUMIÈRE DES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

L'année 2018 a été l'occasion pour le Conseil de Développement Territorial du Pays de Guingamp de poursuivre l'utilisation de ses nouveaux outils de communication. La **section dédiée au CDTPG** dans le nouveau site du PETR Pays de Guingamp a permis au public un accès aux différents documents produits pour lecture et/ou téléchargement. **Le site est régulièrement alimenté de nouveaux documents de travail.**



Crédit Photos - CDTPG 2018

En outre, la **page Facebook du CDTPG** continue d'être actualisée avec en moyenne, deux à trois entrées par semaine, afin de tenir au courant les abonnés des manifestations à venir ou des actions en cours. **La page compte désormais plus de 160 abonnés qui suivent l'actualité de l'association.**

Enfin, la communication sur projet, par la **production d'une synthèse sous format « bulletin »**, plus attractif que les rapports, continue d'être privilégiée tant pour la communication des actions (parole des jeunes), que pour faire état d'un bilan (synthèse de l'assemblée générale).

B. ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

1. SECONDE PHASE « ET SI ON DONNAIT LA PAROLE AUX JEUNES ? »

De janvier à juin 2018, la seconde phase du projet « *Et si on donnait la parole aux jeunes ?* » a permis de mobiliser trois groupes de jeunes de 15 à 25 ans, respectivement du Lycée agricole de Kernilien (Plouisy), de la Mission Locale de Paimpol et l'EPIDE de Lanrodec. **La réalisation de cette seconde phase s'est appuyée sur un accompagnement méthodologique et artistique de l'association paimpolaise « L'image Qui Parle ».** Un budget spécifique a été alloué par le PETR – Pays de Guingamp et le Conseil régional de Bretagne sur ce projet. Présenté en Comité Unique de Programmation du 13 décembre 2017, il a été voté à l'unanimité des participants.

L'objectif de cette seconde étape **était de donner plus de temps aux participants pour s'investir autour d'une thématique spécifique au territoire.** Chaque groupe de jeunes a pu choisir librement, un thème à traiter (patrimoine, environnement et activités socio-culturelles). Ni le Conseil de développement, ni le Pays de Guingamp ne sont intervenus dans ce choix. Cependant, la réflexion menée autour des thématiques n'excluait pas, pour les jeunes sollicités d'aborder différentes problématiques.

Lorsque le choix a été arrêté, les groupes se sont approprié la thématique. Par le biais d'échanges et d'interviews, sous l'œil de l'Image Qui Parle, **les jeunes ont pu analyser le sujet, exprimer leurs attentes, leurs craintes et interagir** avec les membres du Conseil de Développement et les élus participants au projet.

Les groupes mobilisés ont, par la suite, sillonné le Pays de Guingamp durant plusieurs sorties de terrain afin de (re)découvrir le territoire sous toutes ses formes (**ANNEXE 6**). Au travers de plusieurs activités (land-art, balades, prises de photos...), les jeunes ont pris le temps d'approfondir leurs réflexions. Enfin, ces sorties étaient l'occasion pour eux, d'aller à la **rencontre de plusieurs acteurs locaux** en lien avec les thématiques travaillées.



Credit Photos – Image Qui Parle - 2018

Cette seconde phase de travail a fait l'objet d'une restitution publique le 27 septembre 2018 (**ANNEXE 6**), en présence d'une centaine de personnes (jeunes participants, encadrants, élus et techniciens jeunesse...).

Le public a pu découvrir la réalisation vidéo de l'Image Qui Parle retraçant les attentes, les aspirations et les propositions des jeunes rencontrés sur le futur du Pays de Guingamp. Un débat a été ensuite organisé avec le public afin d'échanger les points de vues et interrogations autour notamment des thématiques évoquées dans la réalisation vidéo. Enfin, une présentation de l'exposition photographique illustrant les moments partagés avec les différents groupes a conclu cette restitution.

Des clés USB - regroupant la vidéo et les photographies de la seconde phase - ont été communiqués aux jeunes participants, aux élus locaux et partenaires associatifs en lien avec la jeunesse. En outre, le livret de synthèse de l'ensemble du projet a été diffusé et est téléchargeable en ligne sur le **site internet du Conseil de Développement**. Le PETR Pays de Guingamp a exprimé le souhait de joindre l'intégralité du projet au dossier final du SCoT, démontrant ainsi sa volonté de donner toute sa place à la parole des jeunes dans la construction de leur avenir.

2. PARTICIPATION À LA RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE – SCOT DU PAYS DE GUINGAMP

Le Pays de Guingamp a choisi de réviser son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) portant sur une période de vingt ans (2020-2040). **L'année 2018 a été une année charnière dans cette révision avec la préparation et le débat autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).** Cette pièce-maîtresse du SCoT a pour rôle d'exprimer le projet politique des élus du Pays de Guingamp pour le développement et l'aménagement de leur territoire. Il décline des intentions, sans entrer à ce stade dans le choix des moyens.

À ce titre, trois grandes orientations générales, au sein de ce PADD, ont été tracées :

- ✓ « *Promouvoir l'excellence environnementale pour mieux préparer l'avenir ;*
- ✓ *Conforter le fonctionnement du territoire par le renforcement des centralités ;*
- ✓ *Entre ruralité et maritimité, miser sur nos facteurs clés de développement économique et d'attractivité. »*

Les membres du Conseil de Développement ont été invités, tout le long de l'année 2018, **à participer aux échanges et à la construction de ce PADD** au travers de **plusieurs séminaires et comités de pilotage**. Un avis a également été produit, mettant en avant le regard du CDTPG sur le PADD, et cela, en lien avec le projet réalisé auprès des jeunes du territoire.

3. ACCOMPAGNEMENT DES DÉMARCHES DE CONTRACTUALISATION DU PETR – PAYS DE GUINGAMP

i. PARTICIPATION AUX COMITÉS UNIQUES DE PROGRAMMATION

Les membres du Comité Unique de Programmation du Pays de Guingamp s'engagent dans la programmation des fonds régionaux et européens (période 2014-2020) depuis le 22 juin 2015 date de son installation. Les membres de cet organe décisionnel, veillent à contribuer au développement local du Pays de Guingamp, en apportant leur regard à la sélection des projets.

Pour répondre à plusieurs démissions de représentants de la société civile, **le Conseil d'Administration du Conseil de Développement, dans une démarche de renouvellement et d'ouverture, a acté en 2018 la candidature de nouveaux membres**, acteurs citoyens, notamment **issus du territoire de Leff Armor Communauté**.

Les représentants de la société civile désignés par le Conseil de développement à la demande du PETR et du Conseil régional, **se sont mobilisés pour six réunions du Comité Unique de Programmation en 2018**. Toutes les réunions ont pu être tenues, le quorum de participants publics et privés étant systématiquement atteint.

MEMBRES DU CUP EN 2018

TITULAIRES :

1. Jeltsje ALGERA
2. Pierrick AUFFRET
3. Éric COULIOU
4. Jean-Luc DANIEL
5. Michel DIRIDOLLOU
6. Henri FOURDILIS
7. Jeanne-Noëlle LAMOUR
8. Patricia LE CALVEZ
9. Claude LE GOUX
10. Georges LE NORMAND
11. Nathalie LE TREUST
12. Jérôme SOTHER

SUPPLEANTS :

1. Alain COLLET
2. Klervia DALLIER
3. Lucien FRANCOIS
4. Nicolas GALLI
5. Daniel HAMON
6. Francis LE LAY
7. Catherine LETENOUX
8. Guillaume LOUIS
9. Serge MOGERE
10. Dominique RAISON
11. Gilles ROBIGO
12. Nathalie SAVEAN

ii. CLAUSE DE REVOYURE DU CONTRAT DE PARTENARIAT

Logiquement, et ainsi que le prévoit le Contrat de partenariat, le Conseil de développement a été associé à l'élaboration de la clause de revoynure de ce même contrat pour la période 2017-2020.

Le Conseil de développement, représenté par son Président, a été invité à présenter les éléments de réflexion et les préconisations lors de la signature de l'avenant au contrat de partenariat le 30 mars 2018.

L'avis produit par le Conseil de développement sur la clause de revoynure tenait à souligner :

- ✓ La **difficulté des petites structures**, notamment du secteur du privé, (principalement les petits porteurs de projets), à **monter et proposer des dossiers**, par manque d'ingénierie, de complexité des dossiers ou du décalage temporel entre le lancement d'un projet et l'attribution d'une enveloppe.
- ✓ Des **enveloppes dédiées au numérique et/ou à l'innovation très peu utilisées**. Or, ils s'avèrent être des enjeux fondamentaux pour le développement du territoire.
- ✓ La **nécessité de se diriger vers un renforcement de la logique communautaire** en faisant en sorte de réfléchir en termes d'impacts territorial et non pas de répartition budgétaire. Et ainsi, de privilégier un travail davantage stratégique que gestionnaire.

4. LES IMPACTS ÉCONOMIQUES DE LA LIGNE « BRETAGNE GRANDE VITESSE » ET LE PROJET GARE SUD

L'objectif de cette thématique de travail est celui de porter une réflexion autour d'une anticipation des impacts économiques potentiels à moyen terme sur le Pays de Guingamp, avec la mise en œuvre de Bretagne Grande Vitesse et le projet de Gare Sud. L'idée étant d'anticiper ces évolutions (touristiques, immobilières, commerciales, démographiques...), et de les optimiser.

Pour entamer le processus, ce travail est réalisé avec le Conseil de Développement Territorial de Lannion-Trégor Communauté. **Le développement des deux territoires étant à imaginer et à construire ensemble.**

Une conférence de grand format, rassemblant les acteurs du territoire est envisagée d'être organisée sur Guingamp, porte d'entrée ferroviaire des deux Pays. Un premier groupe projet a été lancé en 2018, avec l'idée d'organiser cette conférence en 2019 (**voir détails → programme action 2019 en seconde partie**).

5. LA MISE A JOUR DU GUIDE DES SERVICES À LA POPULATION SUR LE PAYS DE GUINGAMP

Afin d'améliorer la visibilité des institutions et services du Pays de Guingamp et de faciliter l'orientation des usagers du territoire, **le Conseil de développement Territorial du Pays de Guingamp propose depuis 2013 la mise en ligne d'un Guide pratique des services**. Néanmoins, il n'a pas été réactualisé depuis 2016, ceci en raison :

- ✓ Des nombreuses modifications du paysage administratif et institutionnel en cours dans le cadre de la réforme territoriale.
- ✓ De l'obsolescence des choix techniques qui ont prévalu à sa création : l'outil est difficile à tenir à jour et sa présentation n'est pas intuitive pour l'utilisateur.

Un groupe projet a été lancé en 2018 pour imaginer la réactualisation du Guide. L'appel à un/e stagiaire est envisagé en 2019 afin d'opérer cette mise à jour. (**voir détails → programme action 2019 en seconde partie**).

6. COOPÉRER AVEC LES AUTRES STRUCTURES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

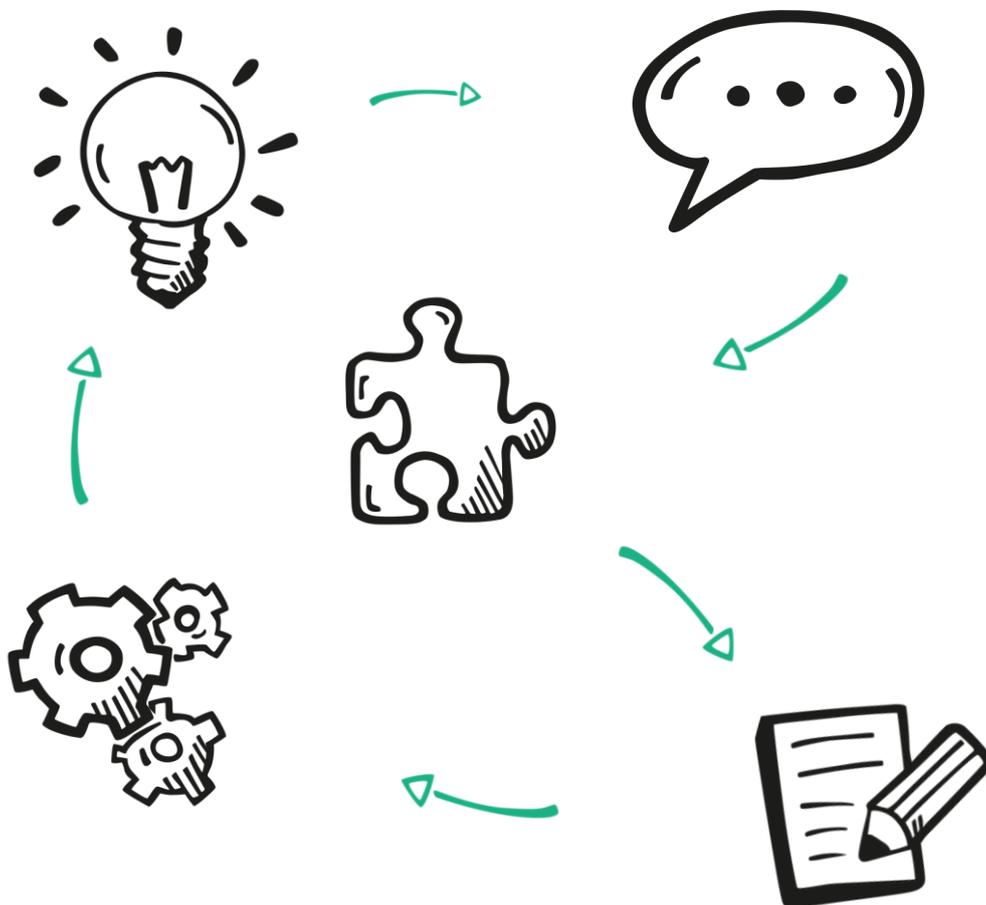
i. PARTICIPATION AU RÉSEAU BRETON DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

Le CDTPG était membre du Comité d'animation du réseau en 2018. **À ce titre, le Président et l'animatrice ont participé activement à l'élaboration et à la conduite du programme d'action et de la stratégie du réseau.** L'Assemblée Générale du réseau, en date du 17 décembre 2018, a notamment abordé la question de l'avenir de nos territoires et du rôle des Conseils de développement après 2020, dans le cadre d'une organisation et de politiques territoriales en forte évolution.

ii. ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS LABELISÉS « BREIZH COP »

Le réseau des Conseils de Développement bretons a organisé en 2018 **plusieurs journées thématiques labellisées Breizh Cop** : Mobilités à Gourin, Transitions à Lorient, Insularité à Auray et Assises Citoyennes de la Mer à Brest.

Ces journées se sont appuyées sur les travaux réalisés autour de ces thématiques par plusieurs Conseils de développement bretons. Elles ont réuni à chaque fois une centaine de participants. **Les premières synthèses, propositions et préconisations ont été transmises aux services de la Région Bretagne.**



PROGRAMME 2019

A. ANIMATION DE LA STRUCTURE ASSOCIATIVE

1. FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN DE L'ASSOCIATION

CONTEXTE

Le Conseil d'Administration (CA) du Conseil de Développement Territorial du Pays de Guingamp s'est réuni à quatre reprises en 2018 pour assurer la mise en œuvre du programme voté par l'Assemblée Générale. Il continuera à se réunir en 2019 afin d'animer et orienter les actions du Conseil de Développement.

L'association n'a pas de fonds propres à l'exception des adhésions, impact financier symbolique. Son fonctionnement repose donc **exclusivement sur l'obtention de subvention d'animation (par la Région Bretagne et le PETR Pays de Guingamp) et de projet**. L'animation et la coordination du Conseil de Développement sont assurées par une personne à temps plein.

Le fonctionnement de l'association en « groupes-projets », inscrite dans les statuts, a permis d'amener une simplification dans la représentation et d'entraîner des dynamiques de travail plus fluides. L'expérience de portage de projets directement par des membres volontaires avec un soutien logistique et méthodologique de la coordination est à développer en 2019 afin de mobiliser efficacement et de façon précise les compétences internes. Il s'agira ainsi d'explorer plus avant cette possibilité pour renforcer l'action du Conseil de développement.

OBJECTIFS ET ATTENDUS

- ✓ Assurer les obligations légales liées au statut associatif.
- ✓ Animer la structure et la piloter.
- ✓ Pérenniser financièrement l'association.

DESCRIPTIF

- La gestion de l'association implique un certain nombre d'opérations quotidiennes ou annuelles :
- Animation des instances de l'association.
- Elaboration, suivi et évaluation du programme d'actions annuel, rédaction du rapport d'activité.
- Rédaction des demandes de subvention, suivi et relation aux financeurs.
- Comptabilité, gestion des prestataires, suivi bancaire.
- Gestion des adhésions et information des arrivants.

MOYENS

	JOURS D'ANIMATION	JOURS PDT	JOURS DE BENEVOLES	BUDGET
<u>Animation des instances</u> <ul style="list-style-type: none">• Assemblée générale• 6 Conseils d'administration	4 3 x 6 = 18	4	22.5	Réception 150€
<i>Elaboration, suivi et évaluation du programme d'actions annuel, rédaction du rapport d'activité</i>	9	4	-	-

Rédaction des demandes de subvention, suivi et relation aux financeurs	6	3	-	-
Comptabilité, gestion des prestataires, suivi bancaire	16	2	8	-
Gestion des adhésions et information des arrivants	6	3	-	-
TOTAL	55	15	30.5	-

CRITERES D'EVALUATION

- Nombre de réunions tenues.
- Etat financier de la structure.
- Respect des obligations légales.

GROUPE DE TRAVAIL

Pilote(s)	Membres impliqués	Membres associés
Animatrice	Président Trésorier	Membres du bureau et du Conseil d'administration

2. MISE EN ŒUVRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ASSOCIATION ET ORGANISATION DE SON FONCTIONNEMENT

CONTEXTE

Devenu un « Conseil de Développement Territorial », depuis 2017, c'est-à-dire non rattaché à une structure en particulier, le Conseil de Développement travaille au contact à la fois du Pays et des deux Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du territoire, en fonction des besoins et des thématiques.

Guingamp-Paimpol Agglomération (GP3A) a fait le choix de reconnaître, le 4 juillet 2017, le Conseil de développement Territorial du Pays de Guingamp (CDTPG) comme son organe de démocratie participative, entérinant les principes d'un partenariat et de son exploration.

L'agglomération Leff-Armor Communauté a en revanche souhaité créer un Conseil de développement spécifique et totalement indépendant du CDTPG. **Une articulation entre les deux Conseils de développement (de Pays et d'agglomération) a débuté en 2018 et se poursuivra en 2019.**

Le contrat de partenariat **priorise et formalise les soutiens apportés par la Région et l'Europe pour le développement du Pays de Guingamp sur la période 2014-2020.** Reconnue par la Région comme le Conseil de Développement du Pays de Guingamp dans le cadre de ce contrat, il s'agira également pour 2019, d'aborder le futur de la structure au regard de la prochaine contractualisation en construction : *quelles nouvelles formes de mobilisations et de participation citoyenne ? comment faire vivre le Conseil de développement de demain ? Comment associer toutes les générations ? ...*



OBJECTIFS ET ATTENDUS

- ✓ Articuler et stabiliser le fonctionnement du CDTPG avec les éventuels autres Conseils de développement mis en place sur le territoire.
- ✓ Echanger autour du territoire pertinent pour le Conseil de Développement après 2020.

DESCRIPTIF

- Poursuite du travail d'articulation entre le CDTPG et le Conseil de développement de l'agglomération Leff-Armor-Communauté (LAC).
- Déterminer les territoires pertinents et les coopérations nécessaires ou envisagées pour le futur du Conseil de Développement et cela, pour parvenir à mettre en œuvre la politique régionale après 2020.

La Région poursuit son travail de coopération (et maintient son financement de 25000 €) avec les Conseils de développement de Pays, lorsque ceux-ci sont maintenus sur le territoire.

MOYENS

	JOURS D'ANIMATION	JOURS PDT	JOURS DE BENEVOLES	BUDGET
<i>Organisation de l'articulation des missions entre le CDTPG et le Conseil de développement de LAC</i>	8	2	-	-
<i>Echanges autour du territoire pertinent pour le Conseil de Développement après 2020.</i>	5	3	3	-
TOTAL	13	5	3	-

PARTENAIRES

- L'agglomération Leff-Armor Communauté a souhaité créer un Conseil de développement spécifique et totalement indépendant du CDTPG. Une articulation est à poursuivre entre cette nouvelle structure et le CDTPG.
- L'agglomération de Guingamp-Paimpol a reconnu le CDTPG comme Conseil de développement de l'agglomération et a saisi le Conseil de développement pour travailler autour de son organisation future.

CRITERES D'EVALUATION

- Nombre de réunions tenues.
- Articulation des missions du conseil de développement de l'agglomération Leff-Armor-Communauté avec celles du CDTPG.

GROUPE DE TRAVAIL

Pilote(s)	Membres impliqués	Membres associés
Animatrice Président	-	Membres du Conseil de Développement

3. AMELIORER LA COMMUNICATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

CONTEXTE

Le CDTPG continue d'investir le site du **PETR Pays de Guingamp**, sur lequel une **section** lui est réservée, par le biais de publication régulière des travaux. Une page **Facebook** est également activement enrichie au travers de deux à trois entrées par semaine, afin de tenir au courant, chaque semaine, les abonnées des manifestations à venir ou des actions en cours.

En outre, plusieurs outils (bulletin, flyers...) ont été renouvelés et modernisés. L'année 2019 marquera la poursuite des travaux en la matière afin d'offrir une meilleure lisibilité des actions du CDTPG et un meilleur échange avec les membres et acteurs extérieurs.



OBJECTIFS ET ATTENDUS

- ✓ Valoriser le travail mené par le Conseil de Développement en continuant à communiquer au travers de différentes plateformes (sites internet, facebook, rencontres, séminaires...).
- ✓ Eclairer sur le rôle et les actions du Conseil de Développement.
- ✓ Permettre aux citoyens et acteurs de la société civile intéressés de connaître et d'intégrer l'association.

DESCRIPTIF

- Poursuite de l'animation de la page Facebook au travers de deux à trois entrées par semaine.
- Lancement d'un groupe projet pour identifier les actions à mener sur le terrain, offrir une meilleure lisibilité des actions du Conseil de développement et un meilleur échange avec les membres et acteurs extérieurs.
- Valorisation de la vidéo de présentation des Conseils de développement bretons.

MOYENS

	JOURS D'ANIMATION	JOURS PDT	JOURS DE BENEVOLES	BUDGET
<i>Animation de la page facebook et du site internet</i>	10			-
<i>Réunion pour la poursuite de la stratégie de communication</i>	4		(0.5x4)x5= 10	-
TOTAL	14		3	-

PARTENAIRES

- Le réseau des Conseils de Développement bretons.
- Guingamp-Paimpol Agglomération / Leff Armor Communauté.
- Pays de Guingamp.

CRITERES D'EVALUATION

- Nombre de réunions tenues.
- Actions de communications menées.

GROUPE DE TRAVAIL

Pilote(s)	Membres impliqués	Membres associés
Animatrice Président	Groupe projet 4/5 membres	Membres du Conseil de Développement

B. ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

1. ETRE FORCE DE PROPOSITION EN OUTILS ET REFLEXIONS PROSPECTIVES

i. REMISE A JOUR DU GUIDE PRATIQUE DES SERVICES DU PAYS DE GUINGAMP

CONTEXTE

Afin d'améliorer la visibilité des institutions et services du Pays de Guingamp et de faciliter l'orientation des usagers du territoire, le Conseil de développement Territorial du Pays de Guingamp propose la mise en ligne d'un Guide pratique des services.

Bien plus qu'un simple annuaire, le guide recense les acteurs des services de proximité, de santé, du logement, de l'emploi et de la formation ainsi que les administrations et collectivités territoriales auxquelles le citoyen peut avoir à faire appel. Il propose une information régulièrement actualisée et enrichie des problématiques émergentes.

Le Guide des Services à la population du Pays de Guingamp est un outil reconnu par les acteurs locaux et dont la qualité et l'utilité ont été mis en évidence lors de l'enquête de satisfaction menée au cours de l'été 2016 et le nombre de vues du documents (6290 vues). Néanmoins, il n'a pas été réactualisé en 2017 et en 2018, ceci en raison :

- Des nombreuses modifications du paysage administratif et institutionnel en cours dans le cadre de la réforme territoriale.
- De l'obsolescence des choix techniques qui ont prévalu à sa création : l'outil est difficile à tenir à jour et sa présentation n'est pas intuitive pour l'utilisateur.

OBJECTIFS ET ATTENDUS

- ✓ Tenir le Guide pratique des services du Pays de Guingamp à jour dans un contexte de forte évolution des structures territoriales et du périmètre.
- ✓ Faire évoluer l'outil pour faciliter les mises à jour et être plus réactif aux modifications intervenant chez les acteurs recensés.

DESCRIPTIF

Il s'agit aujourd'hui de **réfléchir à la remise en question du choix du support, pour envisager un outil plus réactif, tant pour le concepteur que pour l'utilisateur**. Une automatisation des mises à jour permettrait de tenir plus aisément le guide à jour. L'idée de la création d'un site internet spécifique à ce Guide des Services est souhaité, notamment pour une future exploitation de cet outil par les EPCI du territoire. Afin de tenir compte des besoins et des difficultés possibles face à l'accès à l'information sous format « numérique », cet outil sera pensé de façon à proposer une version téléchargeable (PDF) et imprimable par thème ou secteur.

La « version papier » proposait une cartographie afin de repérer géographiquement les services. La version numérique sera à imaginer afin de continuer à proposer ce repère géographique. **L'appel à un(e) stagiaire est envisagé pour réaliser cette mission**. Enfin, **un lien sera mené avec les intercommunalités, afin de développer un outil plus facile à alimenter et une interface plus facile à utiliser**.

MOYENS

	JOURS D'ANIMATEURS	JOURS DE STAGIAIRE	JOURS DE BENEVOLES	BUDGET
<i>Encadrement d'un.e stagiaire (offre, recrutement, tutorat, suivi...)</i>	15	-	5	Indemnités de stage : 546 € / mois
<i>Benchmarking et retour des utilisateurs</i> • <i>Identification et analyse des outils similaires déjà existants</i>	1	20	-	
<i>Recherche et état des lieux</i> • <i>Recensement sur Callac-Argoat</i> • <i>Identification des modifications des services EPCI</i> • <i>Intégration des données</i>	2	25	2	Déplacements sur le territoire : 300 €
<i>Conception et mise à jour du Guide des Services</i> • <i>Création d'une page web « Guide des Services du Pays de Guingamp » avec une cartographie des services répertoriés.</i>	-	25	2	Création d'un site Internet : 150 €
<i>Mise en accès au public et communication</i>	1	20		500 €
<i>Suivi de la mission & animation du groupe projet</i>	3	5	15	-
TOTAL	21	95	24	4226 € <i>(maximum si stage de 6 mois maximum)</i>

PARTENAIRES

Le PETR Pays de Guingamp sera étroitement associé à la démarche, tout comme les collectivités territoriales et le Conseil de développement de Leff Armor Communauté afin de permettre un relais efficace et efficace de l'information du CDTPG.

CRITERES D'EVALUATION

- Mise à disposition du grand public d'un outil plus performant de présentation du Guide.
- Exhaustivité du recensement.
- Nombre de connexions/visite sur la page.

GROUPE DE TRAVAIL

Pilote(s)	Membres impliqués	Membres associés
1 / 2 pilotes à déterminer Animatrice	Groupe projet 4/5 membres	PETR

ii. IDENTIFIER LES IMPACTS CONNEXES DE LA MISE EN ŒUVRE DE BRETAGNE GRANDE VITESSE ET DU PROJET GARE SUD SUR LE TERRITOIRE

CONTEXTE

Le projet Bretagne à Grande Vitesse permet, depuis le 2 juillet 2017, de rallier Paris depuis Guingamp en 2h40 contre 3h20 précédemment. Il est prévu que l'entrée en fonction de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) jusqu'à Rennes se traduise par un nombre de voyageurs annuel dépassant le million en gare de Guingamp.

En amont de la mise en place de ce projet, un **Pôle d'échanges multimodal (P.E.M)** a vu le jour à Guingamp le 24 septembre 2016 pour un budget de 13.2 millions d'euros, faisant de la Gare une structure au carrefour de l'Armor, de l'Argoat et du Trégor. Ce P.E.M. a comme ambition la gestion de l'augmentation du trafic et le soutien au report vers les modes de déplacements moins polluant.

Enfin, des **travaux de rénovation de la ligne Paimpol-Guingamp-Carhaix**, réalisés de 2016 à 2017, ont permis une remise à neuf de la voie ferrée. L'objectif in fine étant de pérenniser l'infrastructure et d'optimiser les temps de trajets. Il existe un champ vaste d'investigations à mener afin de ne pas subir l'évolution à venir, mais au contraire, d'exploiter au mieux de l'opportunité que représente la capitale à moins de 3 heures. Il y a donc un enjeu majeur à s'emparer de cette question et à interroger les potentiels impacts économiques à venir.

OBJECTIFS ET ATTENDUS

- ✓ Anticiper les transformations économiques potentielles, de nature très variées : tourisme, immobilier, emploi et commerce...
- ✓ Pointer les points de vigilance à observer et les opportunités à explorer dans les années à venir.

DESCRIPTIF

Il s'agira de mettre en évidence les **impacts économiques potentiels sur le territoire du rapprochement d'avec la capitale** (dans les 2 sens Guingamp-Paris et Paris-Guingamp). Plus globalement, il **s'agira aussi de faire venir les citoyens, les éclairer et les faire contribuer à la réflexion autour de ces enjeux majeurs** pour le futur du territoire. Ce travail permettra de mettre en évidence **des points de vigilance et des opportunités à saisir**.

MOYENS

	Jours d'animation	Jours de bénévoles	Budget
<i>Établir la méthodologie et les documents préparatoires</i>	5	$(0.5 \times 2) \times 5 = 5$	
<i>Animation des réunions (6) et rédaction des synthèses</i>	3	$(0.5 \times 3) \times 5 = 7.5$	
<i>Organisation d'une conférence-débat</i>	3	3	Intervenants : 450 € Réception : 150 €
<i>Rédaction et validation de l'avis produit</i>	2	1	
<i>Communication (conférence de presse)</i>	2	1	
TOTAL	22	12	600 €

PARTENAIRES

Dans le cadre d'une coopération et d'un travail en commun, **le Conseil de Développement de Lannion Trégor Communauté sera associé à la démarche**, tant le développement des deux territoires est à imaginer ensemble. Il s'agira également **d'inviter le réseau des Conseils de Développement Bretons à suivre cette action**, notamment dans le cadre de co-construction de projets inter-Conseils de Développement.

CRITERES D'EVALUATION

- Nombre de participants aux réunions.
- Production d'un avis et de préconisations.
- Evaluation qualitative de la réception de l'avis par les destinataires (techniciens et élu(e)s).

GROUPE DE TRAVAIL

Pilote(s)	Membres impliqués	Membres associés
1 / 2 pilotes à déterminer Animatrice	Groupe projet 4/5 membres Président	Conseil de Développement LTC Intervenants Extérieurs EPCI du territoire

2. DONNER LA PAROLE, ASSURER LA CONTRIBUTION DE LA SOCIETE CIVILE

i. CONTRIBUER AUX CONTRACTUALISATIONS DU PETR DU PAYS DE GUINGAMP

CONTEXTE

Le Contrat de partenariat 2014-2020 a été structuré en deux périodes de trois années chacune, articulées autour d'une clause de revoyure à mi-parcours, afin d'adapter le contrat aux éventuelles évolutions du territoire. Le Conseil de développement est associé à cette démarche d'adaptation et d'évolution du contrat de partenariat. Le CDTPG est également associé à l'élaboration du Contrat de ruralité et de la mise en place du LEADER. Au titre de sa participation au Comité Unique de Programmation, il prend part à la mise en œuvre de toutes les démarches de contractualisation du Pays.

OBJECTIFS ET ATTENDUS

- ✓ Contribuer à l'élaboration des documents de contractualisations du PETR afin de permettre la prise en compte des attentes et analyses des acteurs de la société civile.
- ✓ Associer largement les acteurs de l'ESS à la production de cette contribution pour renforcer la part du secteur privé dans le contrat.
- ✓ Renforcer la maîtrise des éléments de contractualisation pour augmenter l'investissement des membres du CUP.

DESCRIPTIF

Les membres privés du Comité unique de programmation disposent d'un référentiel (basé sur 5 critères) élaboré en commun pour aider à l'analyse des dossiers présentés. Ils représentent la société civile dans la gestion des contrats : *LEADER, Contrat de partenariat, Contrat de ruralité, ITI FEDER, FEAMP.*

La clause de revoyure du Contrat de partenariat renforce la possibilité de mobiliser les fonds régionaux pour le financement d'investissement sur la revitalisation des centres bourgs par l'aménagement et introduit la possibilité de mobiliser ces mêmes financements pour la rénovation ou l'extension de projets scolaires ou périscolaires.

MOYENS

	JOURS D'ANIMATION	JOURS PDT	JOURS DE BENEVOLES	BUDGET
<i>Participation aux réunions du Pays et échanges avec les techniciens</i>	8	2	-	-
<i>Préparation et participation aux Comités Uniques de Programmation (6)</i>	6	2	$(0.5 \times 6) \times 12 = 36$	-
<i>Participation aux réunions du CDTPG sur le sujet</i>	-	-	$(0.5 \times 3) \times 12 = 18$	-
<i>Rédaction des contributions</i>	3	-	-	-
TOTAL	17	4	54	-

PARTENAIRES

Afin de poursuivre la démarche d'ouverture entamée en 2018, le Conseil de Développement de Leff Armor Communauté sera invité à échanger avec le CDTPG.

CRITERES D'EVALUATION

- Finalisation des documents de contractualisation.
- Evaluation avec les destinataires des contributions (techniciens et élu(e)s) de leur impact réel dans la version finale.

GROUPE DE TRAVAIL

Pilote(s)	Membres impliqués	Membres associés
1 / 2 pilotes à déterminer Animatrice	Membres du CUP Président	-

ii. PRODUIRE DES CONTRIBUTIONS AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

CONTEXTE

Il s'agit d'une des missions légalement attribuées au Conseil de développement. Il est consulté sur les projets de développement territorial qui ont un impact majeur. À ce titre, le CDTPG contribue aux travaux de révision du SCOT et produit des avis/contributions aux différentes étapes de son élaboration.

Il peut être appelé à se prononcer sur d'autres dossiers thématiques (SAGE ou PLH par exemple), ou globaux (SRADDET ou PLUI) impactant le territoire.

OBJECTIFS ET ATTENDUS

- ✓ Associer largement les acteurs de la société civile aux réflexions sur le projet de société du territoire.
- ✓ Permettre la prise en compte des attentes et propositions de la société civile dans l'élaboration des projets locaux.

DESCRIPTIF

- Participer aux réunions et aux travaux avec les techniciens.
- Organiser des réunions du GP SCOT et les animer.
- Produire les synthèses et les diffuser.

MOYENS

	JOURS D'ANIMATION	JOURS PDT	JOURS DE BENEVOLES	BUDGET
<i>Participation aux réunions</i>	(0.5x8)=4	(0.5x8)=4	(0.5x3x5)=7.5	-
<i>Organisation des réunions de travail en interne (préparation et animation)</i>	6	3	-	-
<i>Rédaction des avis et validation collective</i>	4	-	2	-
TOTAL	14	7	9.5	-

PARTENAIRES

L'ensemble des structures du territoire peuvent être mobilisées à un moment ou à un autre dans cette démarche, l'objectif étant de restituer une parole de la société civile.

CRITERES D'EVALUATION

- Nombre d'avis produit par rapport aux phases de la révision.
- Evaluation qualitative en échange avec les destinataires des avis (techniciens et élu(e)s).
- Nombre de réunions tenues.
- Nombre de structures associées.

GROUPE DE TRAVAIL → Groupe projet Autonome

Pilote(s)	Membres impliqués	Membres associés
1 / 2 pilotes à déterminer	Animatrice Président	Groupe 4/5 membres + ensemble des membres

3. ANIMER LA SOCIETE CIVILE POUR UNE PARTICIPATION ACTIVE A L'EVOLUTION DU TERRITOIRE

i. PARTICIPATION A LA CONSTRUCTION D'UNE MEILLEURE RELATION ENTRE LES ASSOCIATIONS ET LES COLLECTIVITES

CONTEXTE

Associations et institutions font face à un ensemble de mutations – démocratiques, territoriales, numériques, sociologiques... Pour apporter des réponses, établir un premier état des lieux une co-construction de la politique associative de Guingamp Paimpol agglomération est lancée. L'objectif est l'organisation des assises de la vie associative en 2019.

OBJECTIFS ET ATTENDUS

- ✓ Faciliter la communication entre associations locales et la recherche d'informations.
- ✓ Se questionner autour du renouvellement des membres du monde associatif.
- ✓ Former au volontariat et valoriser ça au mieux possible.
- ✓ Trouver des pistes d'actions pour construire et mieux faire ensemble.

DESCRIPTIF

L'agglomération affirme au travers du lancement de ces premières assises, une volonté de construire une politique de soutien à la vie associative du territoire et apporter des pistes à plusieurs problématiques abordées par les acteurs associatifs locaux.

MOYENS

	JOURS D'ANIMATION	JOURS PDT	JOURS DE BENEVOLES	BUDGET
<i>Participation aux réunions et échanges avec les techniciens</i>	3	3	2	-
<i>Participation aux Comités de Pilotage</i>	5	5	$(0.5 \times 5) \times 3 = 7.5$	-
<i>Rédaction d'une contribution</i>	3	-	-	-
<i>Participation « Premières Assises »</i>	1	1	15	-
TOTAL	12	9	24.5	-

PARTENAIRES

En collaboration avec Guingamp-Paimpol Agglomération et le Mouvement Associatif de Bretagne, le Conseil de Développement Territorial du Pays de Guingamp participation à la construction de ces premières assises et plus globalement au rapprochement entre associations et collectivités.

CRITERES D'EVALUATION

- Nombre de participants aux réunions.
- Production d'un avis et de préconisations.

GROUPE DE TRAVAIL

Pilote(s)	Membres impliqués	Membres associés
1 / 2 pilotes à déterminer	Groupe projet 4/5 membres Président	Animatrice

ii. PARTICIPATION A LA CONSTRUCTION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

CONTEXTE

Le Plan Climat Air Energie territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable qui prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions : la réduction des émissions de gaz à effet de serre [GES], l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables... **L'élaboration d'un PCAET est obligatoire depuis 2017 pour toutes les intercommunalités de plus de 50 000 habitants.** Tous les acteurs du territoire, dont les Conseils de Développement, sont impliqués et mobilisés.

OBJECTIFS ET ATTENDUS

- ✓ Porter et animer des actions de mobilisation d'acteurs et/ou de citoyens en organisant une action de mobilisation sur un secteur ou un thème du PCAET.
- ✓ Engager une réflexion globale en vue de valoriser les initiatives allant dans le sens des transitions énergétiques, environnementales et sociétales actuelles et à venir sur le territoire.
- ✓ Donner la parole au témoins/acteurs de ce territoire.

DESCRIPTIF

Par une saisine de Guingamp-Paimpol Agglomération en 2019, le Conseil de Développement sera associé au travail de réflexion et d'enrichissement du PCAET. Au travers de la production d'un avis ou la réalisation d'un projet original autour d'une thématique définie, les membres bénévoles seront mis à contribution pour enrichir ce document stratégique territorial.

MOYENS

	JOURS D'ANIMATION	JOURS PDT	JOURS DE BENEVOLES	BUDGET
<i>Connaissance en amont la stratégie de mobilisation portée par Guingamp-Paimpol Agglomération</i>	2	1	2	-
<i>Conception du projet en lien avec Guingamp-Paimpol Agglomération</i>	5	5	$(0.5 \times 5) \times 5 = 12.5$	-
<i>Organisation d'une action de mobilisation</i>	5	-	$(0.5 \times 5) \times 3 = 12.5$	150 €
<i>Communication</i>	3	-	4	150 €
TOTAL	15	6	31	300 €

PARTENAIRES

En fonction des thématiques qui seront explorées, les services de Guingamp-Paimpol Agglomération pourront être sollicités ainsi que des intervenants extérieurs.

CRITERES D'EVALUATION

- Nombre de participants aux réunions.
- Portage et animation d'une action de mobilisation d'acteurs et/ou de citoyens sur un secteur ou un thème du PCAET.
- Production d'un avis et de préconisations.

GROUPE DE TRAVAIL

Pilote(s)	Membres impliqués	Membres associés
1 / 2 pilotes à déterminer	Groupe projet 4/5 membres Président	Animatrice

iii. ET SI ON DONNAIT LA PAROLE DES JEUNES : QUELLE(S) SUITE(S) ?

CONTEXTE

Le projet « Et si on donnait la parole aux jeunes ? », notamment au travers de la vidéo réalisée, respecte leur parole et nous offre des portraits de jeunes authentiques et attachés au territoire. Le livret de synthèse de ce projet sera notamment en annexe du futur SCoT. En cela, ce sont déjà des premières réponses à leur besoin de se sentir reconnus, regardés et pris en compte. Néanmoins, **ce riche travail doit trouver une continuité que le Conseil de Développement n'entend pas mener seul.**

OBJECTIFS ET ATTENDUS

- ✓ Engager une réflexion globale en vue de valoriser la parole des jeunes.
- ✓ Donner la parole au témoins/acteurs de ce territoire.
- ✓ Rendre plus visible les actions jeunesse sur le territoire et renforcer l'éclairage autour des problématiques évoquées par les jeunes sur le territoire.

DESCRIPTIF

Le Conseil de Développement s'appliquera à créer systématiquement des passerelles entre les acteurs locaux et les besoins exprimés par les jeunes. Un travail de veille important est à réaliser **avec un suivi des actions menés sur le territoire.** Ce suivi amène également le Conseil de Développement à se rapprocher d'acteurs locaux, en lien notamment avec la jeunesse, pour faire suivre la parole des jeunes. **Un « fil rouge » sera proposé en 2019 avec des rencontres auprès des acteurs locaux afin d'initier une dynamique nécessaire et continue autour de la parole des jeunes.**

MOYENS

	JOURS D'ANIMATION	JOURS PDT	JOURS DE BENEVOLES	BUDGET
<i>Prise de contact avec les structures jeunesse du Pays de Guingamp</i>	5	-	-	-
<i>Mise en place d'un calendrier de rencontres et du fil rouge</i>	2	-	-	-
<i>Animation et participation aux réunions (2 à 3 réunions par trimestre)</i>	$(0.5 \times 3 \times 4) = 6$	-	$(0.5 \times 3 \times 4) \times 5 = 30$	-
TOTAL	13	-	30	-

PARTENAIRES

Les différentes structures jeunesse du Pays de Guingamp, les services de Guingamp-Paimpol Agglomération et de Leff Armor Communauté pourront être sollicités afin de s'emparer des résultats de ce travail et construire des actions en cohérence avec les besoins exprimés de la jeunesse locale.

CRITERES D'EVALUATION

- Nombre de participants aux réunions.
- Associer largement les acteurs du territoire aux réflexions actuelles.
- Permettre une prise en compte globale et la construction d'actions cohérentes et adaptées à la parole des jeunes.

GROUPE DE TRAVAIL

Pilote(s)	Membres impliqués	Membres associés
1 / 2 pilotes à déterminer	Groupe projet 4/5 membres	Animatrice

ANNEXES

1. ANNEXE 1 – COMPOSITION 2018 DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP

COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP

M. Georges LE NORMAND, retraité, représentant de la BGE 22, PABU.

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP

MME. Christine CLEC'H, retraitée, représentante de la CLCV Pays de Guingamp, PLEHEDEL.

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP

M. Lucien FRANCOIS, retraité, personne qualifiée santé-solidarité, PLOËZAL.

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP

M. Francis LE LAY, retraité, personne qualifiée tourisme-jeunesse, CALLAC.

TRÉSORIER DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP

M. Daniel HAMON, retraité, personne qualifiée numérique, BRINGOLO. *(A partir du 1^{er} janvier 2019).*

M. Pierrick AUFFRET, retraité, personne qualifiée économie, GUINGAMP. *(Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018).*

SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP

M. Claude LE GOUX, retraité, association GwinZegal, GUINGAMP. *(A partir du 1^{er} janvier 2019).*

M. Daniel HAMON, retraité, personne qualifiée numérique, BRINGOLO. *(Du 03 mai au 31 décembre 2018).*

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP

Aux membres du bureau, s'ajoutent les administrateurs suivants pour constituer le Conseil d'administration :

M. Alain COLLET – Président du Forum Citoyen Leff Armor.

MME. Irène CORSON – Représentante UNAFAM 22 - Côtes-d'Armor.

MME. Klervia DALLIER – Représentante de l'association FAMILLES RURALES.

M. Jean-Luc DANIEL – Représentant de l'Office Public de l'Habitat – GUINGAMP HABITAT.

M. Michel DIRIDOULLOU – Représentant de l'association restauration chapelle du Danouët.

M. Daniel FROHARD – Représentant de l'ADESS Ouest Côtes d'Armor – ESATCO Paimpol.

M. Guillaume LOUIS – Agent territorial.



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP

SYNTHÈSE DES TRAVAUX EN ATELIER DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Le Conseil de développement territorial du Pays de Guingamp (CDTPG) a organisé le 14 avril 2018 son Assemblée Générale annuel à la Salle des Forges de BOURBRIAC. Temps fort du fonctionnement de l'association, l'Assemblée Générale 2018 a permis, outre la présentation des éléments réglementaires et financiers, d'initier des échanges, sous forme d'ateliers, autour des trois thématiques suivantes :

- *Démocratie participative et Démocratie représentative ;*
- *Mobilité dans le territoire ;*
- *Handicap, mobilité et aménagement du territoire.*

POURQUOI DES ATELIERS ?

À l'image de ce qui a été organisé l'année dernière, l'Assemblée Générale 2018 du CDTPG s'est appuyé sur la mise en place de différents ateliers/tables-rondes.

Ce format a été à nouveau privilégié afin de renforcer les échanges, de permettre l'identification de membres susceptibles de s'engager dans les actions correspondantes aux sujets traités et de faire émerger les attentes, les propositions d'actions ou d'engagement des participant(e)s.



Conseil de Développement Territorial du Pays de Guingamp
1, place du Champ de Roy - 22200 GUINGAMP - Tel : 02.96.40.05.20 -
cdd@paysdeguingamp.com

Atelier n° 1 — : Démocratie participative et Démocratie représentative .

Introduction

Les Conseils de développement, tout comme les Forums Citoyens ou les Conseils des Jeunes, sont des instances de démocratie participative uniques en leur genre. Ces différentes instances n'ont cependant pas été conçues comme des substituts à la démocratie représentative. Aussi, comment faire exister ensemble une démocratie participative réelle et la démocratie représentative ?

Synthèse des échanges :

Qu'est-ce que la démocratie représentative ?

La démocratie représentative est basée sur une délégation de pouvoirs des citoyens vers les représentants qu'ils élisent. Cette élection confère aux élu(e)s une légitimité pour prendre des décisions, implique une responsabilité (vis-à-vis de leurs mandants) et nécessite de rendre-compte (c'est le sens des élections).

Quels risques ?

L'abstention augmente régulièrement. En outre, il convient d'y ajouter les votes blancs ou nuls – soit plus de 61.5% des inscrits au second tour des législatives de 2017, et les non-inscrits et les mal-inscrits qui représenteraient près de 10 millions d'électeurs potentiels. Cette tendance, à terme, risque de poser un vrai problème de **légitimité** ou pour le moins de **représentativité**.

Qu'est-ce que la démocratie participative ?

La démocratie participative consiste en un apport de la société civile au débat public, et cela, dans un cadre très libre, dans la mesure où il n'y a pas d'enjeux électoraux. La démocratie participative peut être identifiée comme étant le lieu de jonction entre utopie et réalisations concrètes.

Quels risques ?

Il convient de s'assurer de la « **représentativité** » des acteurs. La question peut être posée en ce qui concerne le Conseil de Développement où le renforcement de la représentativité doit passer en prenant appui sur le riche tissu associatif. Concernant la participation des membres du Conseil de développement au Comité Unique de Programmation, peut-on réellement parler de démocratie participative, dans la mesure où les décisions sont prises ailleurs ?

Pistes de travail :

L'engagement des élu(e)s auprès des structures de démocratie participative est un élément essentiel. Pour que cela fonctionne, il faut une réelle volonté et reconnaissance de la part des élu(e)s . **Il serait pertinent qu'il y ait un(e) élu(e) référent(e) sur chaque thématique d'action au sein du Conseil de développement..** ou du moins un rapprochement entre élu(e)s et membres du Conseil de développement sur chaque thématique.

D'un autre côté, le Conseil de développement doit également s'assurer de sa représentativité. La capacité à faire émerger des idées partagées, vecteurs d'amélioration de la vie sur le territoire dépend de la mobilisation et de l'implication citoyenne. Pour cela, **une réflexion approfondie doit être menée durant l'année pour mieux impliquer les citoyens** dans un processus où la logique participative peut renforcer la démocratie représentative et inversement.



Atelier n° 2 – Mobilité dans le territoire : quelles solutions pourraient-êtré apportées en s'appuyant sur les pratiques et expériences de mobilité quotidienne de la population locale ?

Introduction

Pour mettre en œuvre des actions viables et réalisables en matière de mobilité, il est essentiel de s'appuyer sur le ressenti et l'expérience de la population locale. Aussi, n'existerait-il pas des ressources non-institutionnelles sur lesquelles il serait intéressant de miser concernant la mobilité en milieu rural ? Quelles actions mener en s'appuyant sur les pratiques et les besoins quotidiens de la population locale ?

Synthèse des échanges :

- Un réseau de transport est essentiel, car il participe au maillage du territoire et est facteur d'attractivité.
- Les lignes Tibus sont perçues comme inadaptés pour les actifs du territoire en raison :
 - d'un temps de trajet identifié comme étant long,
 - et des fréquences de passages et/ou des itinéraires qui ne concordent pas avec les besoins existants.
- Le co-voiturage connaît un certain succès sur le territoire. À titre d'illustration, les aires de co-voiturages de Kernilien, de La Chesnaye et de Lanvollon sont souvent complètes.
- L'offre ferroviaire est un facteur de structuration du territoire avec le Pôle d'Echanges Multimodal de la Gare de Guingamp, la présence d'une ligne TER Carhaix-Paimpol et l'escale du TGV à Guingamp. Il a ainsi été souligné le rôle essentiel de ces équipements, et notamment du Pôle d'Echanges Multimodal, dans l'interconnexion entre les différents modes de transport du territoire.
- Une interrogation apparaît autour de l'efficacité de la plateforme Ticoto lancée par le Département des Côtes d'Armor. Cette dernière permet la mise en relation les co-voitureurs, mais fonctionne-t-elle vraiment ?



Pistes de travail :

De nombreuses initiatives, qu'elles soient institutionnelles ou non, existent et pourraient permettre d'améliorer la mobilité sur le territoire. Aussi, **il avèrerai intéressant de mettre en lumière et d'explorer différentes pistes d'actions :**

- Mise à disposition de véhicules en libre-service (de type auto-lib').
- Mettre en œuvre une convention entre les entreprises et les collectivités pour favoriser le déplacement des salariés en transport en commun.
- S'orienter vers des incitations financières pour favoriser les modes de déplacement doux.
- Prendre exemple sur une opération menée sur la Communauté de communes du Kreiz-Breizh intitulée « *Conduire l'Automobile d'un Retraité* » (C.A.R.). Le principe est le suivant, des bénévoles deviennent les « pilotes » d'une personne âgée qui n'est plus en capacité de conduire pour l'accompagner faire ses courses ou à un rendez-vous. Ces « pilotes » sont rémunérés par l'intermédiaire de chèques emploi service.

Atelier n° 3 – Handicap, aménagement et mobilité.

Introduction

Nous constatons aujourd'hui un manque de réflexion sur le handicap dans les diverses politiques locales, notamment en matière d'aménagement et de mobilité. Or, comment faire pour intégrer ces 18% de la population dans notre perception et modifier notre façon de voir l'aménagement et la mobilité ? Comment mettre en place des actions ? Doivent-elles toutes être institutionnelles et coercitives ? Comment faire pour que les aménagements ne soient pas pensés comme de simples « adaptations » ?

Synthèse des échanges :

- Rappel des 8 principes généraux de la Convention des Nations Unies du 13 décembre 2006 relative aux droits des personnes en situation de handicap.
- Il a été relevé que nombreuses initiatives privées existent pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap et des aidants.
- Il y a un réel besoin de « faire avec eux » pour changer le regard porté sur le handicap.
- De trop nombreux lieux restent encore inaccessibles pour les personnes en situation de handicap soit pour des questions d'aménagement ou des équipements soit pour des questions de mobilité.



Pistes de travail :

- Impulser une réflexion par le biais d'un groupe de travail.
- Associer les acteurs identifiés à ce travail de réflexion et favoriser la rencontre et la coordination des acteurs locaux du handicap.
- Contribuer à l'amélioration de l'autonomie des personnes handicapées, sous toutes ses formes en développant des approches innovantes et pluridisciplinaires.

Articles de presse



Le Télégramme - 18 avril 2018

« Démocratie. Des projets en réflexion. »

www.letelegramme.fr/cotes-darmor/bourbriac/democratie-des-projets-en-reflexion-18-04-2018-11930284.php

Ouest France - 16 avril 2018

« Guingamp. Construire une dynamique autour de la LGV. »

www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-construire-une-dynamique-autour-de-la-lgv-5698616





Comptabilité sociale de l'année 2018 pour le CDTPG

Objet	Nombre de séances	Participants	Durée	Heures cumulées	Valorisation monétaire
Fonctionnement de l'association					
Conseils d'administration	4,00	9,00	3,00	108,00	1 620,00
Préparation AG et bilan	2,00	7,00	3,00	42,00	630,00
Assemblée générale	1,00	20,00	3,00	60,00	900,00
Préparation Assemblée générale	2,00	4,00	2,00	8,00	120,00
TOTAL	40,00	11,00	11,00	218,00	3 270,00
Relations aux partenaires					
Conférences de presse	2,00	2,00	2,00	8,00	120,00
AG de partenaires	3,00	5,00	2,00	30,00	450,00
Relations au PEIR					
Participation aux instances (Com. Syndical et Bureau)	6,00	2,00	3,00	36,00	540,00
Comité Unique de Programmation	6,00	10,00	4,50	270,00	4 050,00
Reunion du SCOT (COPIL)	8,00	2,00	2,00	32,00	480,00
Relations à GP3A					
Réunions avec le Pdt	2,00	2,00	3,00	12,00	180,00
Participation au réseau					
Participation aux travaux	4,00	4,00	4,00	64,00	960,00
Comité d'animation du réseau	4,00	2,00	4,00	32,00	480,00
Relations avec la Région					
Participations aux instances (Séminaires)	2,00	10,00	3,50	70,00	1 050,00
TOTAL	35,00	29,00	24,50	484,00	8 310,00
Projets du CDTPG					
Coordination					
Clause de revoyure Contrats Partenariat	1,00	1,00	3,00	3,00	45,00
Restitution Projet jeunes SCOT	1,00	4,00	4,00	16,00	240,00
Projet Jeunes SCOT	15,00	4,00	2,00	120,00	1 800,00
Projet Guide des Services	2,00	4,00	2,00	16,00	240,00
Projet BGV	3,00	4,00	2,00	24,00	360,00
TOTAL	20,00	19,00	13,00	179,00	2 685,00
Appui et suivi méthodologique des salariées du CD					
Accompagnement du président pour les affaires courantes					
(3h/semaines)	45,00	1,00	3,00	135,00	2 025,00
Compta et cadrage du poste par trésorier	6,00	1,50	2,00	18,00	270,00
TOTAL	51,00	2,50	5,00	153,00	2 295,00
TOTAL BENEVOLAT				1 034,00	16 560,00

4. ANNEXE 4 – MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS 2018 DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP /// ANIMATION GÉNÉRALE ET COORDINATION – 1 ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)

BILAN EXERCICE 2018 CONSEIL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP									
CHARGES	REAL 2018	PREVI 2018	N-1 2017	PRODUITS		REAL 2018	PREVI 2018	N-1 2017	
				Sous-total Subventions d'exploitation	Sous-total Reprises provision				
Sous-total Personnel et charges sociales	46 272 €	36 566 €	52 015 €	Sous-total Subventions d'exploitation		52 836 €	46 000 €	88 626 €	
625 Tickets restaurants	1 714 €	1 540 €	2 902 €	740 Subvention de fonctionnement		21 000 €	21 000 €	46 818 €	
628 Frais de formation	-	1 000 €	120 €	741 Subvention région		25 000 €	25 000 €	26 017 €	
633 Contribution Formation continue	264 €	250 €	282 €	708 Mise à disposition personnel Janvier - Février 2018		6 836 €	-	-	
641 Salaires	31 370 €	19 322 €	51 275 €	740 Subvention ANS 2017		-	-	15 000 €	
641 Indemnités diverses	1 066 €	-	740 €	741 Subvention ATS 2017 Pays de Guingamp		-	-	791 €	
641 Provisions congés payés	63 €	-	-			-	-	-	
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	10 712 €	14 015 €	16 823 €			-	-	-	
645 Mutuelle	407 €	324 €	541 €			-	-	-	
645 Charges sociales sur congés payés	13 €	-	331 €			-	-	-	
647 Remboursement frais transport	708 €	-	-			-	-	-	
647 Médecine du travail	107 €	115 €	204 €			-	-	-	
Sous-total autres achats et charges externes	7 084 €	10 034 €	9 728 €	Sous-total Reprises provision		750 €	- €	1 226 €	
606 Matériel et fourniture	691 €	500 €	262 €	791 Transfert chèques restaurants		750 €	-	1 226 €	
615 Maintenance entretien	-	-	119 €			-	-	-	
616 Assurance	424 €	450 €	414 €			-	-	-	
618 Frais de colloques, séminaires, conférences	-	500 €	-			-	-	-	
619 Documentation	-	200 €	-			-	-	-	
622 Frais comptabilité et social	2 082 €	1 600 €	2 070 €			-	-	-	
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-	2 244 €	-			-	-	-	
623 Communication	810 €	1 000 €	-			-	-	-	
625 Frais de déplacements	878 €	1 000 €	2 027 €			-	-	-	
625 Réception	386 €	1 000 €	781 €			-	-	-	
626 Frais postaux et frais de télécommunication	91 €	-	59 €			-	-	-	
627 Frais bancaires	246 €	40 €	36 €			-	-	-	
628 Autres services extérieurs - Divers	909 €	900 €	938 €			-	-	-	
681 Dotations amortissements incorporelles	50 €	-	114 €	Autres produits		259 €	600 €	349 €	
682 Dotations amortissements corporelles	517 €	600 €	82 €	756 Contisation adhésion		170 €	600 €	340 €	
Sous-total autres charges	11 €	-	- €	758 Produits divers gestion courante		89 €	-	9 €	
658 Charges diverses de gestion courante	11 €	-	-			-	-	-	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	53 367 €	46 600 €	80 139 €	TOTAL DES PRODUITS		53 845 €	46 600 €	80 203 €	
661 Intérêts et charges assimilées	3 €	-	-	661 Intérêts et charges assimilées		3 €	-	-	
TOTAL DES CHARGES	53 370 €	46 600 €	80 139 €	TOTAL DES PRODUITS		53 965 €	46 600 €	80 314 €	
				Résultat financier		116 €	-	113 €	
Résultat de l'exercice 2018								595 €	



5. ANNEXE 5 – BUDGET PREVISIONNEL 2019 /// ANIMATION GÉNÉRALE ET COORDINATION – 1 ETP
(EQUIVALENT TEMPS PLEIN)



BUDGET PREVISIONNEL 2019
Conseil de Développement Territorial du Pays de Guingamp



CHARGES		PREV 2019	PRODUITS		PREV 2019
Sous-total salaires et traitement		22 855 €	Sous-total Subventions d'exploitation		48 000
641	Rémunération nette personnel	22 855 €	740	Subvention de fonctionnement PETR Pays de Guingamp	21 000
641	Indemnités diverses	-	740	Subvention PETR Pays de Guingamp - Projet Guide des services	2 000
641	Provision congés payés	-	740	Subvention région	25 000
Sous-total Impôts, taxes et versements assimilés		208 €			
633	Contribution Formation continue	208 €			
Sous-total charges sociales		14 385 €			
645	Charges de sécurité sociale, de prévoyance	12 000 €			
645	Mutuelle	440 €			
645	Charges sociales sur congés payés	-			
647	Remboursement frais transport	1 100 €			
647	Médecine du travail	107 €			
442,1	DGFIP	738 €			
Sous-total autres achats et charges externes		10 500 €			
606	Matériel et fourniture	700 €			
616	Assurance	438 €			
618	Frais de colloques, séminaires, conférences	200 €			
619	Documentation	50 €			
622	Frais comptabilité et social	1 920 €			
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	250 €			
623	Communication	800 €			
625	Frais de déplacements	1 500 €			
625	Tickets restaurants	2 132 €			
625	Réception	900 €			
626	Frais postaux et frais de télécommunication	60 €			
627	Frais bancaires	200 €			
628	Autres services extérieurs - Divers	850 €			
628	Frais de formation	500 €			
Sous-total dotations aux amortissements		542 €	Autres produits		500
682	Dotations amortissements corporelles	542 €	756	Cotisation adhésion	500 €
Sous-total autres charges		10 €			
658	Charges diverses de gestion courante	10 €			
TOTAL DES CHARGES		48 500 €	TOTAL DES PRODUITS		48 500
TOTAL DES CHARGES		48 500 €	TOTAL DES PRODUITS		48 500 €

OUEST FRANCE – 05 AVRIL 2018

« Le citoyen a un rôle prépondérant à jouer »

Depuis sa création, le Conseil de développement territorial du Pays de Guingamp travaille à l'élaboration d'un dialogue constructif entre élus et société civile, au service du territoire.

OF S/h/l/18

Le débat

Rassemblez les élus locaux et la société civile pour qu'ils puissent réfléchir et participer, conjointement, au développement du territoire. Telle est la mission que s'est fixée le Conseil de développement territorial du Pays de Guingamp (CDTPG).

Pour se faire, l'instance a fait le choix d'épouser le principe de démocratie participative. « Nous sommes un lieu de réflexion pour tous les citoyens souhaitant s'engager en faveur du développement de leur territoire, développe Georges Le Normand, son président. L'objectif est de faire émerger une parole collective, représentative des acteurs de ce territoire, sur des questions d'intérêt commun. »

Démocratie participative

La démocratie participative sera d'ailleurs au cœur de l'un des trois axes de réflexion développés lors de l'assemblée générale du CDTPG, mardi 12 avril, de 18 h à 20 h, à Bourbriac.

« On ne peut pas aménager un territoire efficacement sans solliciter ses habitants. Le citoyen a un rôle prépondérant à jouer, juge Georges Le Normand. D'où l'intérêt de réfléchir à comment faire coexister démocratie participative et démocratie représentative. »

Élus et membres de la société civile présents tenteront de trouver réponses à cette interrogation. Deuxième atelier de travail proposé



Georges Le Normand et Mounia Qualhaj sort respectivement président et coordinatrice du Conseil de développement territorial du Pays de Guingamp.

par le CDTPG, la question de la mobilité dans le territoire. « Pour mettre en œuvre des actions variables et réalisables, il est essentiel de s'appuyer sur le ressenti et l'expérience de la population locale. D'autant plus que l'appréciation peut différer. Par exemple, elle n'est pas la même entre les jeunes et les personnes âgées », remarque Georges Le Normand.

Enfin, le CDTPG entend s'attarder sur la question du handicap. « Nous constatons un manque de réflexion en matière d'aménagement et de

mobilité dans les diverses politiques locales », regrette Mounia Qualhaj, animatrice et coordinatrice à l'instance.

« Or le handicap, qu'il soit visible ou invisible, cognitif, sensoriel ou physique, doit être au cœur des préoccupations, poursuit Georges Le Normand. Ce temps de réflexion permettrait de mettre en lumière les difficultés auxquelles est confronté le public concerné et d'ouvrir des pistes d'amélioration. »

Chaque groupe de réflexion disposera d'un animateur et d'un rap-

porteur, de sorte à ce que toutes les idées émergentes soient notées puis transmises aux décideurs locaux. « Car l'idée reste avant tout d'amorcer de nouvelles actions », conclut Georges Le Normand.

Mathis PIVETTE.

Conseil de développement territorial du Pays de Guingamp, 1, place du Champ-au-Roy. Contact : 02 96 40 05 20 ou cdd@paysdeguingamp.com.

Construire une dynamique autour de la LGV

Le conseil de développement territorial a exposé les projets qui seront présentés aux élus. Avec la LGV, il est temps de penser aux futurs aménagements autour de la gare de Guingamp.

Le projet

Sous le soleil, l'assemblée générale du conseil de développement de Guingamp Paimpol Armor Argot agglomération a mis en lumière les projets de 2018. Les membres de l'association étaient réunis à la salle des Forges de Bourbriac, jeudi, afin de discuter des différents axes de réflexion à soumettre aux élus cette année. L'occasion également de présenter la nouvelle animatrice : Mouria Oualhaj.

Le président, Georges Le Normand, a notamment insisté sur la ligne à grande vitesse (LGV). « On a fait de Guingamp un pôle d'échange multimodal. La gare a été rénovée. Il faut maintenant lui donner une dynamique en ayant un regard sur l'aspect économique, sur l'habitat et sur le volet touristique. Le but est de donner les bons outils de réflexion aux élus. »

Avec Lannion communauté

Si la LGV doit faire grimper à 1,2 million le nombre de voyageurs à Guingamp, en 2025, cela implique certains aménagements. « Au-delà de cette augmentation du nombre de passagers, au niveau de la mobilité, qu'est-ce qu'on fait ? », interroge Georges Le Normand.

L'objectif sera de ne pas subir mais d'anticiper les transformations sociales. Et les optimiser. La question du handicap, notamment, est un vo-



Georges Le Normand a fait le bilan des actions menées l'an dernier et présenté celles à venir, en 2018.

let à aborder. Le conseil de développement de GP3A prévoit de travailler en lien avec celui de Lannion communauté.

Parmi les autres actions à mener en 2018, le conseil de développement souhaite continuer de sonder les jeunes du territoire. Objectif : rendre

accessible la démarche du schéma de cohérence territoriale (Scot).

Une action liée à la définition d'une identité partagée du territoire, qui s'est considérablement étendu l'an dernier, avec la naissance du nouvel EPCI (établissement public de coopération intercommunale). Un chan-

gement qui nécessite aujourd'hui une mise à jour du guide pratique des services de l'agglomération.

Yann CLOCHARD.

OF
16/04/18

Carnoët Conseil de développement. La parole aux jeunes



Les élèves de la classe de 1^{re} STAV, du lycée agricole de Kernilien, ont visité la Vallée des Saints, lundi.

Dans le cadre d'un stage de territoire, sur la thématique du « Patrimoine », les élèves de la classe de 1^{re} STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) du lycée agricole de Kernilien sillonnent le Pays de Guingamp. Durant une semaine, ils découvrent le patrimoine sous toutes ses formes et analysent l'impact et la portée du patrimoine (naturel, immatériel, historique, etc.) sur le territoire.

Ce stage, obligatoire dans le cadre du cursus de ces élèves, permet également au Conseil de développement territorial du Pays de Guin-

gamp et à « L'image qui parle » d'accompagner le groupe de jeunes dans leur réflexion, dans le cadre du projet qui vise à récolter le regard des jeunes sur le Schéma de cohérence territoriale (Scot).

Lundi, les élèves ont notamment découvert la Vallée des Saints, à Carnoët. Amandine Picoron, de l'association La Vallée des Saints, a guidé le groupe, à travers les légendes qui accompagnent les statues du site. L'idée était de découvrir le patrimoine du Pays de Guingamp et d'enrichir leurs réflexions et questionnements.

Et si on donnait la parole aux jeunes du territoire

Carnoët – Dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale, le conseil de développement du pays de Guingamp a décidé d'associer les jeunes à la réflexion stratégique.

L'initiative

Dans le cadre d'un stage territoire sur la thématique du patrimoine, des élèves de première du lycée agricole de Kernilien ont sillonné le pays de Guingamp, la semaine dernière, pour découvrir son patrimoine (naturel, immatériel, historique) et analyser son impact et sa portée.

Ce stage, obligatoire dans le cadre du cursus de ces élèves, permet également au conseil de développement territorial du pays de Guingamp d'accompagner le groupe de jeunes dans leur réflexion.

Au cours de cette semaine de découverte, les élèves se sont notamment rendus à la Vallée des Saints, accompagnés par Amandine Flicon, animatrice de l'association La Vallée des Saints, qui a guidé le groupe en évoquant les légendes qui accompagnent les statues du site.

Approfondir la réflexion

Le pôle d'équilibre territorial rural du pays de Guingamp a sollicité le conseil de développement territorial en vue d'associer les habitants de 15 à 30 ans à la réflexion stratégique en cours, dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale (Scoat).

Une première phase avait consisté à conduire, avec le soutien des partenaires locaux, des entretiens de groupes, organisés autour de la re-



Un groupe de lycéens de Kernilien s'est rendu à la Vallée des Saints pour découvrir le patrimoine du pays de Guingamp.

présentation du territoire et des projets de vie des jeunes rencontrés. Plus de 100 jeunes ont participé à cette étape.

Pour 2018, la seconde phase du projet vise à « permettre à quelques

jeunes de prendre le temps d'approfondir leurs réflexions sur une thématique spécifique au territoire ». Il leur est proposé de restituer partiellement leur travail sous forme artistique. Pour cela, l'objectif est de mobiliser trois structures nées sur le territoire et accueillant des jeunes aux parcours variés : l'École agricole de Kernilien, la mission locale de Palmipol, et l'Épave de Larroder.

Des lycéens en visite dans « le sud » du Pays de Guingamp



Jean-Pierre Le Guyader, animateur de RKB, a expliqué l'histoire de la radio aux lycéens.

Lundi, la classe de première STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) du lycée agricole de Kernilien est venue de Plouisy visiter le secteur sud du Pays de Guingamp (désormais constitué de GP3A et de Leff Armor Communauté). Leur démarche s'insère dans une semaine « stage territoire » intégrée à leur cursus, le thème retenu pour l'année étant le patrimoine.

Le mardi, ils devaient ainsi se rendre à Paimpol, puis le mercredi et le jeudi à Guingamp. Les lieux de visite ont été choisis en partenariat avec le Conseil de développement territorial du Pays de Guingamp, instance de démocratie participative qui a été sollicité par le Pays de Guingamp pour travailler avec des jeunes de 15 à 30 ans. L'idée est de connaître leur vision du territoire, dans le cadre de l'élaboration du SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Il est demandé à ces jeunes quelle est leur regard actuel sur le territoire, leurs inquiétudes et leurs projec-

tions dans un futur à court et moyen terme.

Une exploration du pays de Callac

Les élèves ont donc passé la matinée dans les landes de Locarn pour appréhender le patrimoine naturel. Ils se sont ensuite rendus à Saint-Nicodème dans les studios de RKB, pour discuter de patrimoine immatériel et ont terminé leur journée à la Vallée des saints pour illustrer le patrimoine en cours d'élaboration. En fin d'année scolaire, ces jeunes rencontreront leurs homologues de la mission locale de Paimpol, qui ont travaillé sur la culture et ceux de l'EPIDE de Lanrodec, qui ont réfléchi à l'environnement, afin de confronter leur vision du territoire sous une forme artistique : photos, vidéos, sons pris lors de leurs sorties... Au mois de septembre, ils en feront une restitution aux élus du Pays de Guingamp, pour nourrir leur réflexion sur le Scot en préparation.

UT. 22105118

Comment les jeunes se projettent-ils dans le pays ?

Les choix d'aménagement futur du territoire se définissent aujourd'hui et orientent l'avenir. Le conseil de développement donne la parole aux jeunes et organise un débat public le jeudi 27.

L'initiative

Le Conseil de développement territorial du pays de Guingamp a voulu sonder les attentes des jeunes, avec une projection de quinze à vingt ans. Davril à septembre 2017, « 101 jeunes de 15 à 33 ans se sont exprimés sur leur projet de vie, leurs besoins et leurs souhaits », retrace Mounia Qualhaj, animatrice du Conseil de développement.

Le territoire concerné couvre Guingamp-Paimpol Armor-Argoat communalité, Leff Armor communalité et l'île de Bréhat.

Cette première consultation a relevé un attachement très fort au territoire : l'espoir de pouvoir y vivre et y travailler, immédiatement ou une étape extérieure ; des attentes en termes de protection de l'environnement, de préservation de la culture bretonne, d'orientation du tourisme vers la découverte du patrimoine et de la nature, mais a également souligné des difficultés de mobilité.

Une vidéo de trente minutes

Une seconde phase a été engagée en 2018, avec trois groupes de jeunes « présentant des profils variés et des parcours divers, afin d'approfondir leur réflexion sur une thématique spécifique au territoire », détaille Marion Le Galliot, en charge de la révision du schéma de cohérence territoriale (Sct).

Une classe de première sciences et technologies de l'agronomie et du vivant du lycée agricole de Kernilien a choisi le thème du patrimoine ; un



Dominique Manac'h, vice-président du pays de Guingamp, de Leff Armor communalité et maire de Trégonneur ; Francis Le Lay, de Callac, vice-président de l'office du tourisme de GP34, membre du conseil de développement ; Marion Le Galliot, Mounia Qualhaj ; Christian Larnieu et Patricia Le Calvez, association L'image qui parle.

groupe de volontaires de l'établissement pour l'insertion dans l'emploi (Epipe), de Lannodoc, a retenu l'environnement et un groupe de jeunes de la Mission locale de Paimpol s'est penché sur les activités culturelles.

A partir d'entrevues, de rencontres et de sorties sur le terrain ils ont exprimé leurs attentes, leurs aspirations et leurs propositions sur le futur pays de Guingamp. Leur cheminement

sur le terrain et dans la réflexion a été synthétisé dans une vidéo de trente minutes, réalisée par l'association L'image qui parle, de Paimpol. Elle sera diffusée lors de la soirée de restitution et suivie d'un débat public, en présence de tous les jeunes, élus et citoyens.

« L'objectif de cette restitution publique est de commenter et d'enrichir les échanges autour de la

place des jeunes demain dans le territoire du pays de Guingamp », commente Mounia. Elle se conclura par un moment de convivialité.

Judi 27 septembre, de 18 h à 20 h, soirée projection-débat, ouverte à tous, à l'espace multiculturel de Grâces.

Pays de Guingamp. La parole aux jeunes

Tél 2210911

Jeudi 27 septembre, à Grâces, se tiendra une soirée dédiée à la jeunesse du Pays de Guingamp et à sa vision de l'avenir du territoire pour les prochaines décennies. Le fruit d'un travail de longue haleine mené par trois groupes de jeunes, encadrés par des élus, l'association L'Image qui parle et des membres du Conseil de développement.

Le Conseil de développement territorial du Pays de Guingamp, représentant la société civile, associé à la révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot), dont l'objet est de définir les choix d'aménagement du territoire à quinze-vingt ans, vient d'achever la deuxième phase d'un projet visant à donner la parole à des jeunes de 15-30 ans résidant sur le territoire. L'objectif : identifier les éléments déterminants pour maintenir, voire attirer les jeunes sur le territoire dans les décennies à venir.

101 jeunes sollicités en 2017

La première phase, réalisée en 2017, a

permis à 101 jeunes d'exprimer leurs motivations, leurs espoirs, leurs craintes et leurs attentes face à l'avenir. Cette enquête avait notamment permis de relever leur fort attachement au territoire, la revendication de la ruralité comme une qualité de vie mais aussi les difficultés rencontrées en termes de mobilité, leurs attentes en termes de protection de l'environnement ou de préservation des éléments constitutifs de la culture bretonne.

La seconde phase, quant à elle, a débuté en janvier et concernait trois groupes de six à seize jeunes aux parcours divers et à la représentativité territoriale variée : une classe de première Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) du lycée agricole de Kernilien, à Plouisy ; un groupe de volontaires de l'Epide de Lanrodec et un groupe de jeunes participants au dispositif « Garantie jeunes » de la mission locale Ouest Côtes-d'Armor de Paimpol. Chaque groupe a choisi librement un thème à traiter, en l'occurrence le patrimoine, l'environnement, les activités culturelles et la mobilité.

À partir d'interviews, de rencontres et de sorties sur le terrain, ces jeunes ont à leur tour exprimé leurs attentes et leurs aspirations, tout en formulant leurs propositions pour le futur Pays de Guingamp.

Un travail mené avec la participation de L'Image qui parle, association paim-

polaise, ainsi qu'un photographe, afin de réaliser un montage vidéo compilant paroles visuelles et sonores permettant de confronter les regards.

À noter que durant cette seconde phase, les jeunes ont aussi été invités à échanger avec les membres du Conseil de développement et des élus du territoire.

Deux temps fort et un débat

La restitution de ces travaux est programmée jeudi 27 septembre, à l'espace multiculturel de Grâces, de 18 h à 20 h. Une soirée ouverte à tous qui comportera deux temps forts : la présentation des deux phases du projet à travers un diaporama, et la projection vidéo du montage réalisé. Le tout sera suivi d'un débat public afin de commenter et d'enrichir les échanges autour de la place des jeunes dans le futur territoire du Pays de Guingamp. Un moment de convivialité conclura la soirée, permettant au public d'aller observer les photographies retraçant les moments partagés avec les trois groupes sollicités pour le projet, exposées pour l'occasion.

▼ Pratique

Soirée projection débat

« Et si on donnait la parole aux jeunes ? »,
jeudi 27 septembre, de 18 h à 20 h,
à l'espace multiculturel de Grâces.
Ouvert à tous.

Les mobilités, un problème majeur pour les jeunes

Guingamp – Une enquête et un travail auprès de trois groupes de jeunes ont révélé leur volonté de s'investir, de s'exprimer et d'être associés aux réflexions sur l'avenir du territoire.

Le conseil de développement territorial du pays de Guingamp, qui englobe Guingamp Paimpol Armor Argoat communauté (GP3A), Leff Armor communauté et l'île de Bréhat, a mené un travail auprès de trois groupes de jeunes, dans l'objectif d'identifier leurs problématiques et de sonder leurs attentes.

Durant le premier semestre, une classe de première du lycée agricole de Kernilien, un groupe de volontaires de l'établissement pour l'insertion dans l'emploi (Epidé) de Lantodéc, et un groupe de jeunes de la Mission locale de Paimpol ont pu exprimer leurs aspirations et leurs propositions, synthétisées en une vidéo de trente minutes, projetée jeudi soir.

Deux problématiques dominent : « Les mobilités sur le territoire, et la volonté des jeunes de s'exprimer », résume Claude Le Goux, du conseil de développement.

Conseil intercommunal des jeunes

Que ce soit dans l'accès à l'emploi ou aux loisirs, le manque de transports adaptés est unanime. « Je n'ai pas de solution mais ça me bloque, j'ai hâte d'avoir le permis de conduire », déclare une lycéenne de 17 ans. Leur coût en limite aussi l'accès : « Il faudrait imaginer un système où cha-



Jeudi soir, à Grâces, une centaine de jeunes, d'étus, et de personnes de la société civile ont échangé sur l'avenir du territoire, et décidé qu'il fallait imaginer des lieux où poursuivre le travail ébauché ensemble.

cun donnerait ce qu'il peut, ça ne doit pas forcément être gratuit », suggère un Paimpolais. Un autre prône le covoiturage et l'entraide. Mais tous estiment qu'il faut agir pour améliorer l'offre, l'ajuster aux besoins et aux moyens.

Ils aimeraient aussi s'investir,

comme à Paimpol, où des jeunes col-lectent pour les Restos du cœur, mais ignoraient encore récemment qu'ils y avaient leur place, et avoir un lieu d'expression. « Il y aurait quelque chose à faire sur le territoire pour que les associations aillent à la rencontre des jeunes », suggère la sous-préfète,

Dominique Laurent.

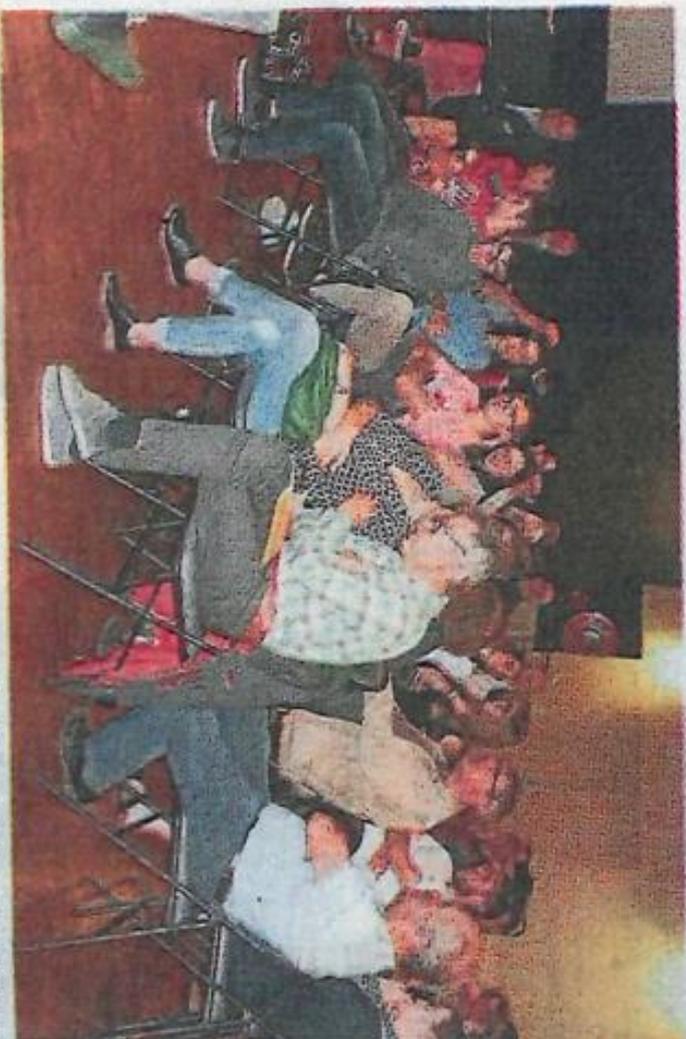
Vincent Le Meaux, président de GP3A, lance l'idée d'un conseil intercommunal des jeunes, « qui pourrait être le lieu où mener les réflexions, mais ça doit venir de vous. » Un thème émerge déjà : comment bien se nourrir sur le territoire.

Grâces Tél 02/10/18

Pays. Les jeunes souhaitent s'investir

Le conseil de développement territorial du Pays de Guingamp, représentant la société civile, associé à la révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot), vient d'achever la deuxième phase d'un projet visant à donner la parole à des jeunes de 15-30 ans résidant sur le territoire. La restitution de ces travaux a eu lieu le jeudi 27 septembre, à l'espace multiculturel avec la présentation d'un diaporama, la projection vidéo du montage réalisé, suivis d'un débat autour de la place des jeunes dans le futur territoire du Pays de Guingamp.

Cette restitution était le fruit du travail mené par trois groupes de jeunes, une classe de première Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (Stav) du lycée agricole de Kernilien, à Plouisy ; un groupe de volontaires de l'Epide de Lanrodec et un groupe de jeunes participants au dispositif « Garantie jeunes » de la Mission locale Ouest Côtes-d'Armor de Paimpol qui ont pu exprimer leurs motivations, espoirs,



L'idée de poursuivre ces échanges avec les jeunes a été évoquée lors du débat, j

craintes et attentes face à l'avenir. Les deux problématiques dominantes portaient sur les transports en commun pour l'accès aux activités et à l'emploi (problèmes de coût, liaisons insuffisantes...) et sur l'envie des jeunes de s'exprimer et de s'impliquer. « On

pourrait mettre en place un système de transport où chacun donne ce qu'il peut », suggère un étudiant. Il propose de donner une suite à ce travail en évoquant ainsi que celle de la création d'un conseil intercommunal pour les jeunes.



RENSEIGNEMENTS

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU
PAYS DE GUINGAMP
1 PLACE DU CHAMP AU ROY
22200 GUINGAMP
CDD@PAYSDEGUINGAMP.COM
TÉL: 02.96.40.05.20

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
2019



WWW.FACEBOOK.COM/CDPAYSDEGUINGAMP

WWW.PAYSDEGUINGAMP.COM/RUBRIQUES/CONSEIL-DEV/



Parce que l'avenir se prépare aujourd'hui et ensemble, le Conseil de Développement Territorial du Pays de Guingamp vous invite à rejoindre ses réflexions et ses travaux.

BULLETIN D'ADHÉSION 2019

NOM PRÉNOM :

STRUCTURE :

ADRESSE :

EMAIL :

TEL / PORT :